

BULLETIN MUNICIPAL

2020



Griege

Sommaire

LE MOT DU MAIRE	1-2
PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL	3
VIE COMMUNALE	
Etat civil / Centenaire	4
Ils ont créé leur activité en 2020	5
Plans Canicule et Grand Froid	5
Budget prévisionnel 2020	6
Réalisations 2020	7
Quatre nouveaux employés pour la commune	8
Sécurité routière enfants	8
Bibliothèque / Application PanneauPocket	9
École publique	10
École Sainte-Thérèse	11
Local Jeunes / CJL	12
MARPA	13
CCAS / Commission Animation	14
Groupement paroissial	15
Communauté de Communes de la Veyle / LAEP Pirouette	16
Office de tourisme	17
SMIDOM / Brûlage des déchets	18
Protection de l'environnement / Nuisances sonores	19
Centre de Première Intervention / Mission Locale Jeunes	20
Prévention intoxications monoxyde de carbone	21
Ateliers Happy Tab' / Li@in	21
L'ATLAS TERRIER DE 1738	22-29
VIE ASSOCIATIVE	30-49
CONTACTS UTILES	50-51
INFOS PRATIQUES	52

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi > 9h-12h et 14h-17h30

Mardi > 9h-12h

Mercredi > 9h-12h et 14h-17h30

Jeudi > 9h-12h

Vendredi > 14h-18h

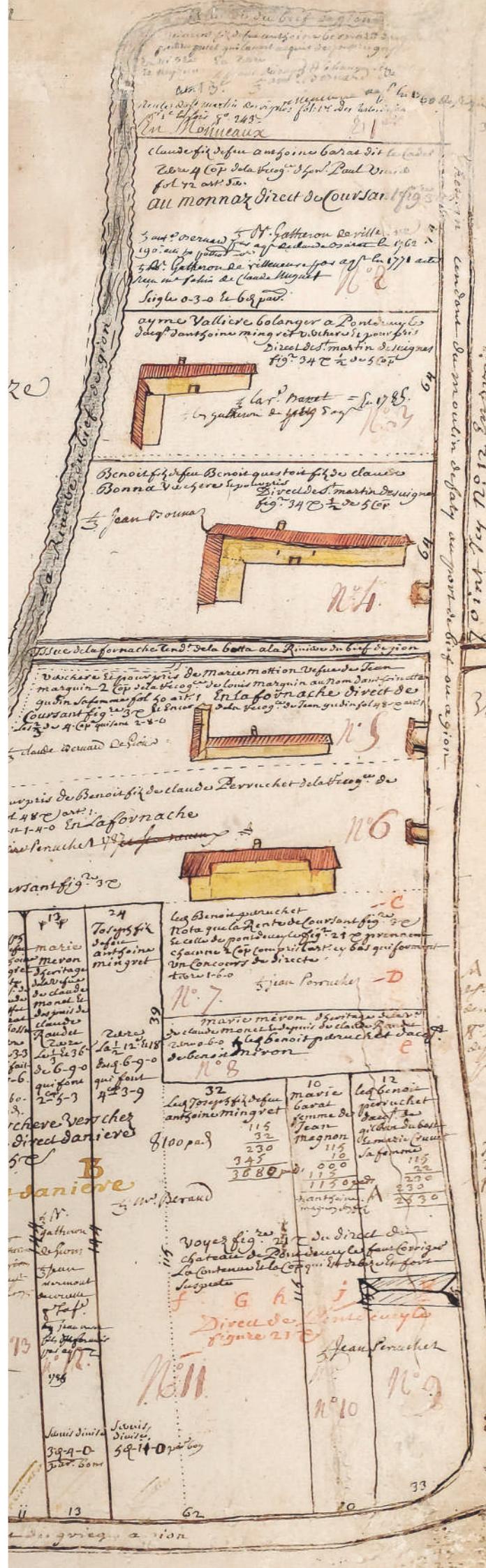
Mairie - 36 place de l'Église - 01290 Grièges

www.grieges.fr

Tél. : 03 85 31 52 45

Email : mairie.grieges@orange.fr

Publication : Commission municipale de communication
 Présidente : Annick GREMY - Rédaction : Annie SANDRIN
 Achevé d'imprimer : Décembre 2020



Le Mot du Maire

Chères Griègeoises, chers Griègeois,



Pour la première fois depuis leur mise en place, au début des années 80, les traditionnels vœux de la municipalité ne pourront pas avoir lieu cette année. Crise sanitaire oblige, nous ne pourrons pas nous rassembler et échanger avec vous de manière conviviale.

En cette année de renouvellement du conseil municipal, nous aurions pourtant été heureux de vous rencontrer et de faire plus ample connaissance.

C'est donc par écrit que je vais vous présenter la nouvelle équipe et vous adresser nos meilleurs vœux, et avant tout, meilleurs vœux de bonne santé pour tous.

Le premier confinement nous ayant empêché de prendre nos fonctions, cette première année du mandat s'est concentrée sur les six derniers mois de l'année civile. Nous nous sommes efforcés de nous appropier les dossiers en cours et de maintenir le niveau de service rendu à la population.

Les travaux de la rue du stade se sont terminés et nous avons procédé à la réfection des voiries les plus endommagées et de quelques chemins agricoles. Un diagnostic pluriannuel a été établi qui va nous permettre de planifier nos travaux de voirie sur 3 ans, facilitant ainsi la gestion de nos routes.

Le réseau des eaux pluviales a également été renforcé à plusieurs endroits.

Le local de stockage a été mis en service, pour la plus grande satisfaction des agents communaux et des associations concernées.

Le cimetière, quant à lui, a fait l'objet d'une attention particulière, avec l'aménagement du jardin du souvenir, la création de nouvelles cavurnes et l'amélioration des points d'eau.

Les aménagements paysagers de l'entrée nord du village et du groupe scolaire ont été entièrement repensés. Le renouvellement des plantations se poursuivra petit à petit sur le reste de la commune. Notre objectif est d'adapter les végétaux choisis aux changements climatiques que nous observons ces dernières années, de limiter au maximum notre consommation d'eau pour l'arrosage et de faire

gagner du temps à nos agents communaux, qui, au plus fort de la saison, passent une grande partie de leur temps à s'occuper des massifs de fleurs. Tout cela en conservant le charme de notre village, bien sûr ! Pour faciliter le travail des agents, nous avons aussi investi dans une nouvelle tondeuse autoportée et une remorque.

Nous avons également assuré la maintenance des bâtiments et des équipements communaux, contraints et forcés parfois par les incivilités commises par quelques individus mal intentionnés. C'est ainsi que nous avons eu à déplorer de multiples bris de verre à la salle des fêtes pendant le premier confinement, mais aussi, lors du deuxième, des portes fracturées au stade de foot, à l'école Ste Thérèse et au local jeunes, tout cela pour de menus larcins lamentables et des tags minables sur les murs de la salle des fêtes... Ces actes nous afflagent, d'autant que tout laisse à penser que les auteurs sont des jeunes de chez nous.

Dans le même registre, nos points d'apports volontaires font aussi régulièrement l'objet de dépôts sauvages. Des solutions pour réduire les nuisances et améliorer l'aspect esthétique sont à l'étude.

Et puis il y a aussi la gestion de la crise sanitaire. Chaque jour nous recevons des consignes de la préfecture que nous tentons d'appliquer au mieux et des informations importantes qu'il nous revient de diffuser de la manière la plus rapide et la plus fiable possible. Aussi je me permets d'insister à nouveau sur l'utilité de l'application PanneauPocket. Cette application peut être téléchargée sur votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur. Elle est gratuite, garantit votre anonymat et ne contient aucune publicité. C'est à ce jour le meilleur moyen que nous ayons trouvé pour vous communiquer des informations en temps réel. Déjà environ 700 habitants l'ont téléchargée, nous aimerions augmenter encore ce chiffre et toucher la majorité d'entre vous par ce biais. Alors n'hésitez plus, téléchargez PanneauPocket !

Dans ce contexte, la mission la plus difficile reste l'organisation de l'école et des services périscolaires de restauration et de garderie. Je suis convaincue qu'il est fondamental que nos enfants puissent aller à l'école dans les meilleures conditions possibles. C'est pourquoi, je tiens à remercier, pour leur implication, leurs capacités d'adaptation et leur énorme travail d'organisation, les directrices d'école et leurs équipes enseignantes, les ATSEM, les bénévoles de la cantine, leur prestataire de restauration

et les agents communaux assignés à l'animation et à la surveillance, les bénévoles et le personnel de la garderie et enfin la commission des affaires scolaires.

Avant d'être rattrapés par la crise, nous avions décidé, en étroite collaboration avec l'équipe du Restaurant Scolaire menée par Thibaut THILLET, de réorganiser le temps méridien. Pour ce faire, nous avons embauché, à la rentrée 2020, trois animateurs, Stéphanie PERROUDON, Nadine MORENO et Jean-Michel FONTAINE, qui assurent l'animation et la surveillance à la cantine. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe. Nous avons également financé la mise à jour du logiciel de réservation, pour permettre le paiement en ligne et faciliter ainsi le travail des bénévoles. La nouvelle organisation donne satisfaction, aussi bien au niveau des parents que des enfants.

En juillet, nous avons embauché Mme Véronique MENIGOZ, au poste d'agent comptable, pour remplacer Mme Martine JANET qui, après 17 ans de bons et loyaux services, a fait valoir son droit à la retraite. Nous lui souhaitons une nouvelle fois tous nos voeux de bonheur pour cette seconde vie.

Notre corps des pompiers a, lui aussi, connu quelques mouvements. Nous avons à déplorer, cette année, deux démissions pour une intégration. Félicitations au 1^{ère} classe Grégory SOLA Y ALONSO qui est nommé au grade de caporal. L'adjudant-chef Éric LIVET, après plus de 30 ans chez les pompiers, depuis les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Garnerans jusqu'au poste de chef de corps de Grièges, en passant par 18 ans dans la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris a décidé de mettre un terme à sa carrière au 31 décembre 2020. Nous lui sommes reconnaissants pour son engagement sans faille et souhaitons le remercier chaleureusement au nom de l'ensemble de la population.

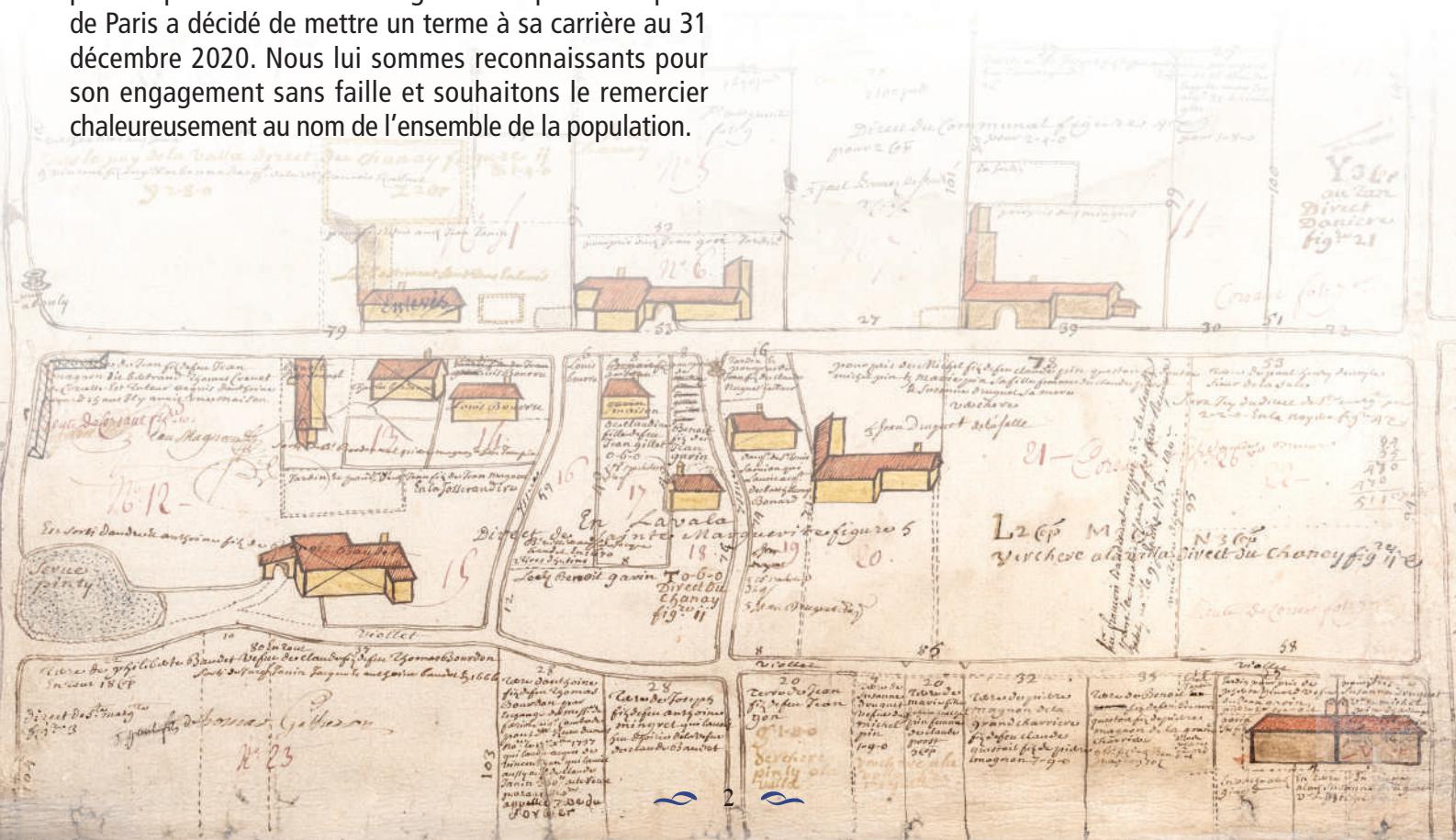
Le contexte est bien morose pour le tissu économique et associatif. Nous nous sentons démunis face à cette situation car nous avons fort peu de leviers pour apporter notre aide. Nous essayons malgré tout d'être un relais pour les commerces qui proposent des services à emporter ou de livraison à domicile. Il faut continuer à faire vivre nos commerces. Aujourd'hui plus que jamais, achetons local !

Nous avons quand même noué un partenariat avec l'ADAPA pour offrir à nos aînés des formations gratuites. En 2021, si la situation sanitaire le permet, nous vous proposerons deux nouveaux ateliers : l'un pour se perfectionner dans l'utilisation des tablettes, l'autre pour entraîner sa mémoire.

Nous devons tous faire de gros efforts pour respecter les gestes barrière et les confinements et contribuer à enrayer cette épidémie. Mais nous voulons aussi affirmer notre volonté de continuer à vivre : aller à l'école, aller travailler, veiller sur nos proches... Plus que jamais, soyons solidaires !

Alors, je veux être positive et affirmer que 2021 sera une belle et heureuse année pour chacun d'entre vous.

Bonne année et bonne santé à tous !



Présentation du Conseil Municipal



❖ COMMISSIONS COMMUNALES ❖

Voirie et Travaux

Adjoint responsable : M. Raymond CUERQ

Membres : M. Thierry CHARVET - Mme Ginette DESMARIS
Mme Élisabeth GARREAU - M. Arnaud LAMPS
M. Hervé MANIGAND

Animation et Fleurissement

Adjoint responsable : M. Jean-Jacques BONNOT

Membres : Mme Marie-Claude FILET - Mme Cindy HULEUX
Mme Lucienne MATHEY - Mme Irène PALLOT

Finances

Adjoint responsable : Mme Annie SANDRIN

Membres : M. Jean-Jacques BONNOT - M. Thierry CHARVET
M. Raymond CUERQ - M. Christian LORIN
Mme Fabienne MERLE

Action sociale

Adjoint responsable : M. Jean-Jacques BONNOT

Membres : Mme Ginette DESMARIS - Mme Marie-Claude FILET
Mme Cindy HULEUX - Mme Lucienne MATHEY

Urbanisme

Adjoint responsable : M. Thierry CHARVET

Membres : M. Paul DURAND - M. Christian LORIN
M. Christian PACCOUD - Mme Annie SANDRIN

Gestion des déchets et Environnement

Adjoint responsable : Mme Élisabeth GARREAU

Membres : M. Frédéric BOUQUET - M. Arnaud LAMPS
Mme Fabienne MERLE - Mme Annie SANDRIN
Mme Catherine SANJUAN

Communication

Adjoint responsable : Mme Annie SANDRIN

Membres : M. Jean-Jacques BONNOT - Mme Élisabeth GARREAU
M. Christian LORIN - Mme Irène PALLOT
Mme Catherine SANJUAN

Aménagement du cadre de vie

Assainissement et Sécurité

Adjoint responsable : M. Thierry CHARVET

Membres : M. Jean-Jacques BONNOT - M. Frédéric BOUQUET
M. Raymond CUERQ - M. Paul DURAND - M. Hervé MANIGAND

Jeunesse et Affaires scolaires

Adjoint responsable : Mme Élisabeth GARREAU

Membres : M. Paul DURAND - Mme Cindy HULEUX
Mme Fabienne MERLE - Mme Catherine SANJUAN

Appels d'offres

Membres titulaires : Raymond CUERQ

Christian LORIN - Christian PACCOUD

Membres suppléants : M. Thierry CHARVET

Mme Ginette DESMARIS - Mme Catherine SANJUAN

Organismes extérieurs

SIEA : Raymond CUERQ (suppl. Élisabeth GARREAU - Frédéric BOUQUET)

Syndicat Mixte Veyle Vivante : Christian LORIN (suppl. Christian PACCOUD)

Syndicat d'Eau Potable Bresse Dombes Saône : Thierry CHARVET (suppl. Annie SANDRIN)

SMIDOM : Élisabeth GARREAU (suppl. Catherine SANJUAN)

SEMCODA : Cindy HULEUX

CCAS : Jean-Jacques BONNOT

Comité Consultatif pour le CPINI : Thierry CHARVET, Ginette DESMARIS, Fabienne MERLE, Annie SANDRIN (suppl. Cindy HULEUX, Arnaud LAMPS, Hervé MANIGAND, Christian PACCOUD)

Correspondant défense : Thierry CHARVET

Comité de Fleurissement : Jean-Jacques BONNOT

♪ ÉTAT CIVIL



Ils nous ont quittés...

(avec toutes nos excuses pour ceux qui ont été oubliés lors de l'édition précédente)

Pascal Roger ROCHELLE (décembre 2018)

Marie Joséphine Esther BERNARD (décembre 2018)

Lucie GUILLEMAUD née BOUCHY (décembre 2018)

Pascal DESPLANCHE (octobre 2019)

Marcel MONOT

Nicole BARRET née GUICHARD

Yvette GONCALVÈS née JOMARD

Hélène Monique VITAL née CLEMENT

Bertrand Bernard CARROZ

Marthe Odette BERNARD née RAVINET

Gilbert Marcel LACROIX

Raymonde Jeanne Louise BOULACHON née LARGE

André BONNA

Édith SUARD née BAMET

José Luis DA SILVA FERREIRA LAGOA

Angèle OUGIER

Marie-Thérèse VERNEREY née DUMONS

Marcelle DURAND née FEVRE

Jean Max Louis THOMAS

Hélène Marcelle Marie BERNARD née BROYER

Sylviane GUERIN née DUMAS

Auguste DUVERNAY

Hubert Joseph DEROCHE

Robert Pierre BARRET

Jean RAVOLET

Louis HYDRÉ

Roger DESMARIS

Renée GARNIER née GALLAND

Daniel René JEANGUYOT

Gérard Marius François PROST

Marc, Jean CHINTREUIL

Arlette Jeanne FLEURY née LEGLISE

Pascale DOUVRE

Xavier Paul BOURDON

Yannick HECQUET

Yvette HULEUX née LEPOURTOIS

Jean Baptiste HULEUX

Irène ROBIN née GOYARD

Roger GRANGER



Ils sont nés cette année (7 filles et 8 garçons)...

Lizio, Tiago THOMAS

Judith DELLIAGE VILLARD

Azénor, Aurore GUILHOT

Annaëlle, Tia, Aurélia RIOUX

Ysandre, Louise, Clémence LOUDOT

Sohan BARKA

Julian POLONIA

Elvy BOUAMRI

Andréa GENEVOIS

Lars GRIBOS PIERRÉ

Samuel, Yoann DOUX

Malone, Éric, Pascal RABUEL

Lou AUCOURT

Ilan THILLET

Victor, Paul SAILLER



Ils se sont unis...

Jamel BEROUAGUE et Hayate LYMANI

Mathieu HOAREAU et Béatrice, Expédite LEVENEUR

Jérémy GABILLET et Andrea, Élisabeth TUTIN

Jean-Pierre SEGURA et Angélique, Gisèle BOUVARD



♪ CENTENAIRE : SIMONE MAGNON

Toutes nos félicitations à Madame Simone MAGNON qui a fêté son 100^{ème} anniversaire le 19 septembre 2020 entourée de ses enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

Le soleil, (même pas masqué !) était de la fête, ce qui a permis à tous ses proches de témoigner leur amitié et leur affection à cette belle personne. Un joli parcours de vie, dans la simplicité et la discrétion, mais tellement riche en valeurs humaines ! Nous lui souhaitons de conserver longtemps la gentillesse et la sagesse qui la caractérisent si bien.



❖ ILS ONT CRÉÉ LEUR ACTIVITÉ EN 2020

Cabinet de Psycho-énergéticienne



Votre bien être par les énergies

Mme **Frédérique JOVER** spécialiste en Art-Thérapeutique et Psycho-énergéticienne, installée sur Grièges depuis avril 2020, reçoit sur rendez vous du lundi au vendredi et un samedi par mois.

Elle est conseillère en Fleurs de Bach, Accès Consciousness.

Elle fait un travail des mémoires cellulaires et aide à la perte de poids.

Tél : 06 07 30 91 42

Évasion Paysage

Mr **NALLARD Yannick**, originaire de Grièges a créé son entreprise « **ÉVASION PAYSAGE** », diplômé en aménagement des espaces verts option travaux paysagers, avec 20 ans d'expérience dans ce domaine, il vous propose terrassement, entretien des espaces verts, plantation, clôture, bassin, l'aménagement de vos espaces verts, etc.

Ayant à cœur de valoriser le patrimoine arboré, il pratique tous types de travaux d'élagage raisonné :

- Taille sanitaire, taille d'éclaircie, taille d'architecture et de restructuration.
- Abattage, démontage délicat avec ou sans rétention.
- Pose de haubans statiques et dynamiques.
- Diagnostic physiologique.

Tél : 06 63 55 69 10

❖ PLANS CANICULE ET GRAND FROID



Le plan canicule



Grand froid

Pour la mise en place, par la municipalité, d'un dispositif d'aide aux personnes isolées et fragiles, en cas de période de GRAND FROID ou de CANICULE, nous souhaitons mettre à jour notre registre nominatif.

Nous demandons par conséquent à toutes les personnes susceptibles d'être concernées, de **s'inscrire ou de se faire inscrire (par un parent, un voisin)** auprès du secrétariat de mairie, dès à présent.

- Les personnes sous traitement médicamenteux au long cours ou prenant certains médicaments pouvant interférer avec l'adaptation de l'organisme au froid.
- Les personnes souffrant de maladies chroniques ou de pathologies aiguës au moment de la vague de froid.
- Les personnes en situation de grande précarité.

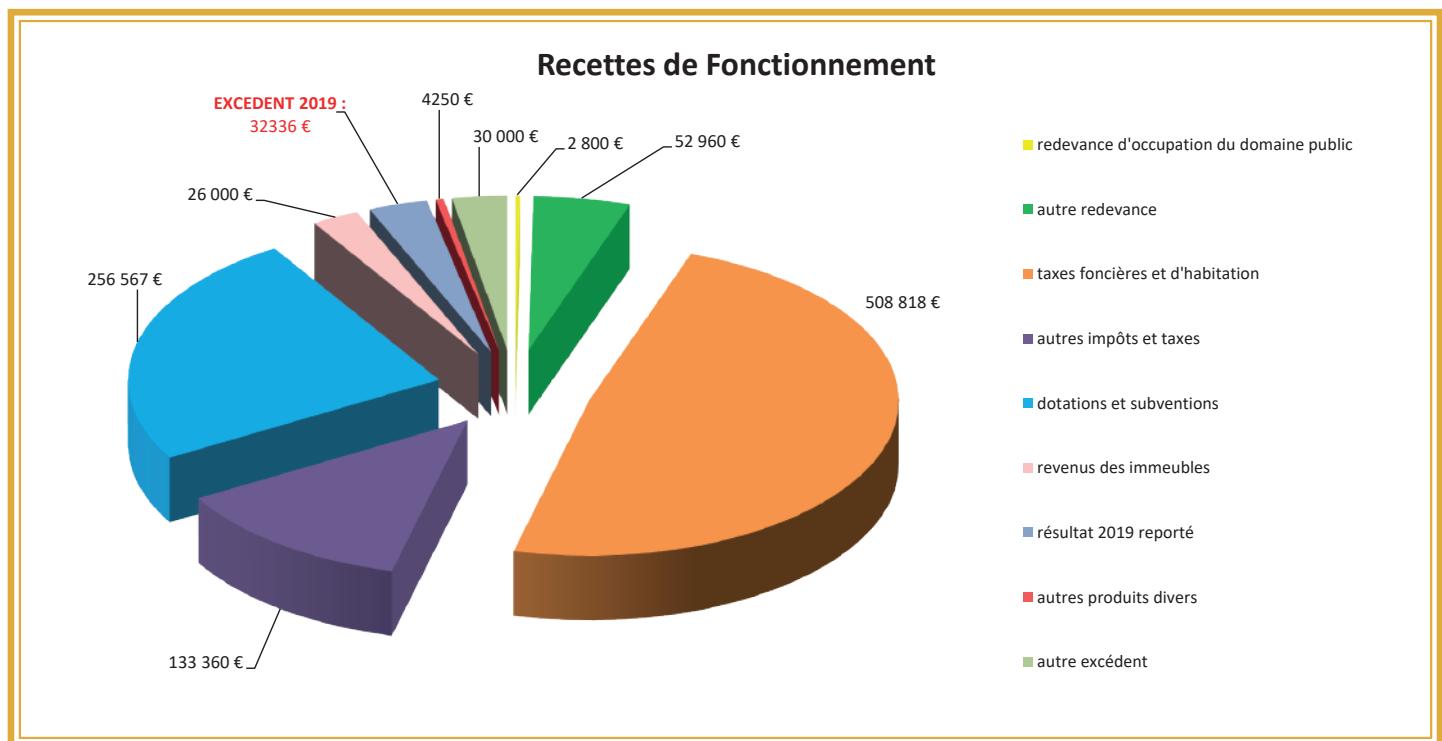
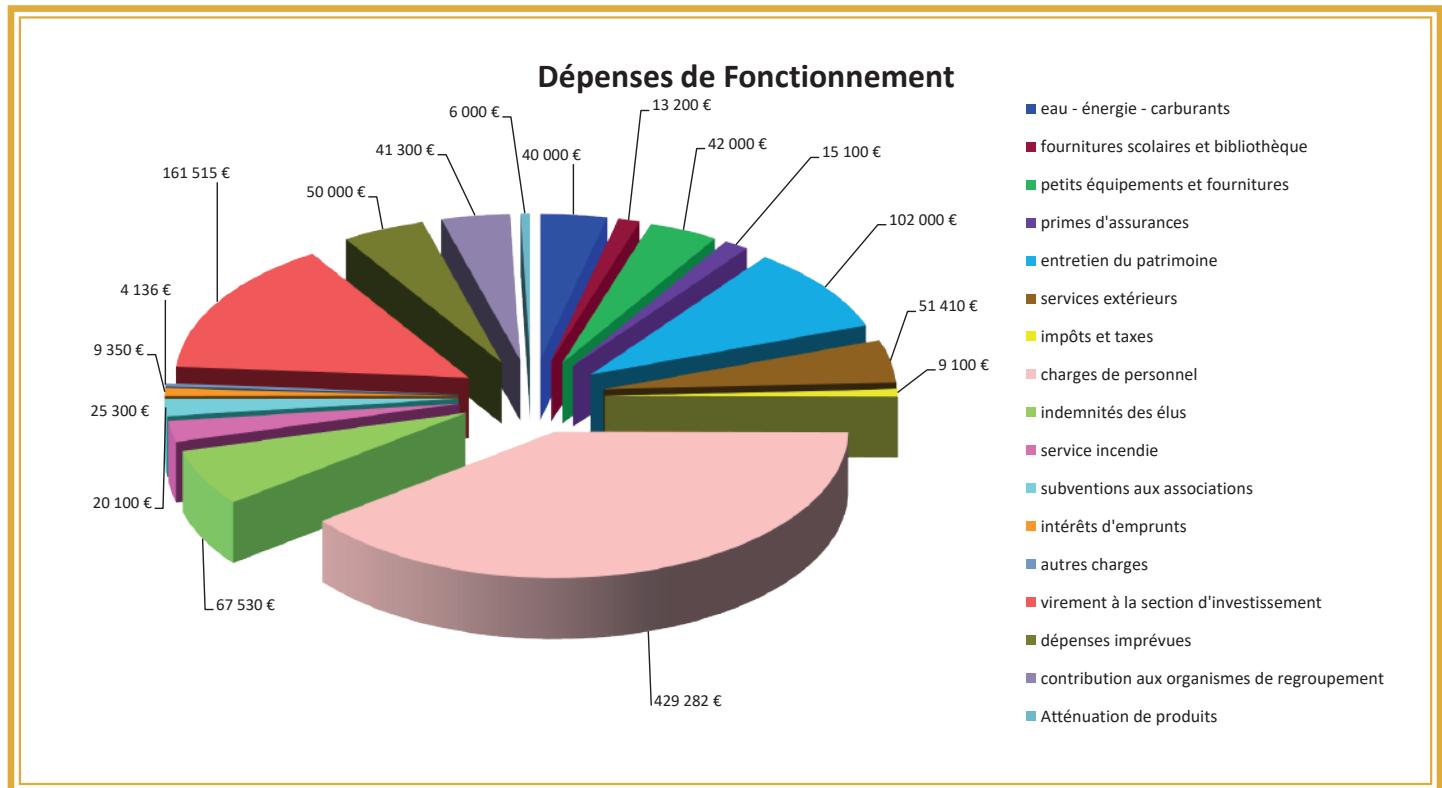
Alors n'hésitez pas à vous faire recenser !

Quelles sont les personnes concernées ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans.
- Les personnes confinées au lit ou au fauteuil.
- Les personnes souffrant de troubles mentaux, de troubles du comportement, de difficultés de compréhension et d'orientation ou de perte d'autonomie pour les actes de la vie quotidienne.
- Les personnes ayant une méconnaissance du danger.



❖ BUDGET PRÉVISIONNEL 2020



BUDGET DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL 2020 = 1 087 323 €



❖ RÉALISATIONS 2020

Montant T.T.C. en €

VOIRIE ET RÉSEAUX

Aménagement de la rue du Stade	486 474
Parking salle polyvalente, traçage et accessibilité	29 015
Schéma directeur réseaux d'eaux pluviales	6 744
Réfection des chemins agricoles	11 980
Diagnostic pluriannuel	2 200
Programme de voirie 2020	74 148
Extension réseau eaux pluviales du Petit Fayet et basses Corcelles	19 895



Abattage arbre parc de la mairie



Raccordement Petit Fayet

RÉSERVE FONCIÈRE

Frais de bornage pour achat de terrain en cours	1 538
---	-------

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Aménagement bâtiment de stockage associatif et communal	116 193
---	---------



Local des associations

CIMETIÈRE

Agencement du jardin du souvenir (registre et banc)	2 063
Mise en place de cinq cavurnes	2 750



Réfection Chemin de Champagne

CITY STADE

Sol et barrières	22 126
------------------	--------

SALLE POLYVALENTE

Réparations des dégâts suite vandalisme	
- au printemps 2020	9 746
- en novembre 2020	10 000

GROUPE SCOLAIRE

Chariot pour vaisselle	339
Achat logiciel cantine	2 795



Chemin de Champagne après travaux

Parking Salle des Fêtes

FLEURISSEMENT

Aménagement paysager au cimetière	3 008
Aménagement paysager massifs	
Entrée Nord de Grièges et école publique	5 790

ACHATS

Tondeuse autoportée	13 836
Nouvelle remorque	1 836
Numérisation Atlas Terrier	450
Guirlandes de Noël	1 724
Divers matériels pour le CPINI (aspirateur et échelle)	940



Tondeuse Iseki



Arrachage massif entrée nord

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES EMPLOIÉS COMMUNAUX

Travaux de rénovation de peinture salle de classe CM1-CM2	
Remise en état de la douche au stade de foot	
Sécurisation des chemins piétons et vélos allée de Saint Amour	
Taille des bambous du stade	
Entretien du bassin pour les orages au stade	
Busage des fossés route de Corcelles	

❖ 4 NOUVEAUX EMPLOYÉS POUR LA COMMUNE



Les animateurs de la cantine

Afin de permettre une nouvelle organisation de la cantine en deux services consécutifs, les enfants sont accueillis en deux groupes par Nadine MORENO, Stéphanie PERROUDON et Jean-Michel FONTAINE. Les 3 animateurs ont pour mission d'animer le temps de pause méridienne et de proposer des activités permettant à tous de se détendre dans de bonnes conditions.

Enfants et adultes ont déjà manifesté leur satisfaction sur cette nouvelle organisation.

Nadine : « Nous proposons des jeux adaptés en fonction de l'âge et de leur volonté à vouloir y participer. Parfois, les plus grands proposent des jeux aux plus petits. Cela les responsabilise et nous apprécions cette complicité. »

Stéphanie : « Nous présentons des activités sportives ou autres : basket, foot, balle américaine, passe à 10. Ces activités concernent plutôt les enfants du CE1 au CM2 qui sont demandeurs de ce type d'activités. En cas de pluie, nous avons décidé entre animateurs de permettre l'accès à la salle d'animation selon un ordre, les autres groupes restent sous le préau avec des jeux collectifs les plus calmes possibles. Venant d'horizons différents, nous formons une équipe complémentaire, ce qui est très intéressant. »

Jean-Michel : « C'est un réel plaisir d'être entouré d'enfants pour ces activités. En ce moment, je leur apprends à se respecter mutuellement. Je donne des responsabilités aux plus grands (CM2) pour les impliquer davantage dans ce temps de récré. Il faut beaucoup leur parler pour gagner leur confiance. Je suis heureux de faire partie de cette équipe d'animation pour les enfants des écoles. »



Une nouvelle adjointe administrative

Suite au départ à la retraite de l'adjointe administrative de mairie en poste, Mme Véronique MENIGOZ a rejoint l'équipe administrative le 27 juillet 2020. Elle assure les opérations comptables de notre collectivité territoriale.

Nous lui souhaitons de trouver un parfait épanouissement professionnel dans son nouvel emploi.

❖ SÉCURITÉ ROUTIÈRE ENFANTS

Depuis la rentrée scolaire 2020, la municipalité a mis en place **un service d'aide à la traversée de la Grande Rue**.

Ce service est assuré sur **le passage piétons situé en face du groupe scolaire, plan incliné du ralentisseur** : le matin de 8h50 à 9h05 et à la sortie des classes de 16h20 à 16h35.

Nous vous conseillons vivement d'utiliser ce passage pour votre sécurité et celle de vos enfants.





♪ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Depuis le 23 mai la bibliothèque a rouvert ses portes, tout d'abord le samedi matin, puis depuis le 1^{er} septembre le mercredi après-midi.

Les règles sanitaires sont strictement respectées : port du masque, désinfection des mains, mise en quarantaine des documents rendus, sens de circulation et nombre limité de lecteurs à l'intérieur des locaux.

Un nouveau site de consultation du fonds a également été mis en place : www.bibliotheque-grieges.fr

Ce site permet de consulter le fonds de la bibliothèque (5000 livres : romans, documentaires, albums, BD / 800 CD audios / 100 DVD / une dizaine d'abonnements : *L'histoire, Pleine vie, Géo, Système D, Que choisir...*)

Il permet également, si vous êtes inscrit, de réserver des documents (intéressant pour les nouveautés) et de faire des suggestions d'achat.

Pour tous renseignements

Tél. 03 85 31 77 72 (lors des permanences)
ou 06 23 90 13 27 - bibliothequedegrieges@orange.fr

Et rejoignez-nous sur Facebook !

Liste des derniers achats

Changer l'eau des fleurs de Valérie Perrin
Toujours se relever de Babette de Rozières
Et que ne durent que les moments doux de Virginie Grimaldi
Miroir de nos peines de Pierre Lemaître
Les lendemains de Mélissa Da Costa
L'Institut de Stephen King
Né sous une bonne étoile de Valérie Valogné
Se le dire enfin d'Agnès Ledig
L'Énigme de la chambre 622 de Joël Dicker
... et bien d'autres encore !



RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE



Mercredi : 15h - 18h • Samedi : 10h - 12h
La permanence du lundi est reportée à plus tard. Service entièrement gratuit.

♪ SOYEZ INFORMÉS EN TEMPS RÉEL



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

La commune de Grièges s'est dotée d'un système de communication lui permettant d'envoyer en temps réel des messages d'information, de prévention et d'alerte à la population.

♪ Une seule condition à cela : télécharger sur son smartphone ou sa tablette l'application « PanneauPocket » disponible sur l'App Store ou Google play.

L'usage de « PanneauPocket » est gratuit et illimité pour tous sans exception : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes...

Son utilisation est très simple : il suffit de balayer son écran avec le doigt pour faire défiler les informations et les alertes de sa commune. Plus besoin de « passer devant le panneau fixe » pour voir les messages. Ils arrivent directement dans la poche des citoyens, sur leur téléphone.

La confidentialité des données personnelles est préservée, puisque l'utilisateur ne communique ni son numéro de téléphone ni son adresse mail à la mairie pour être informé.

La réussite du dispositif dépend du nombre d'habitants connectés, alors n'hésitez-plus, TÉLÉCHARGEZ DÈS MAINTENANT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET !

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

♪ ÉCOLE PUBLIQUE



Pour cette année scolaire 2020 /2021, les 145 élèves du groupe scolaire sont répartis sur six classes.

L'équipe enseignante reste la même : elle est complétée par deux ATSEM (Sandrine Rapoud et Pauline Delaplace) et trois AESH (Carole Pierre, Marie Zaccagnino et Monique Pacquelet). Le RASED intervient également auprès des familles et des élèves en difficultés scolaires. (Un psychologue scolaire et un enseignant spécialisé en adaptation)

- Classe de Mme Stéphanie Faure : 15 Petites Sections et 13 Moyennes Sections, ATSEM : Pauline Delaplace
- Classe de Mme Aurélie Brebion : 18 GS et 5 CP, ATSEM : Sandrine Rapoud
- Classe de Mme Angélique Poncet (directrice) et Mme Elsa Tabellion : 14 CP et 7 CE1
- Classe de Mr José Serrat : 16 CE1 et 8 CE2
- Classe de Mme Géraldine Murat : 12 CE2 et 12 CM1
- Classe de Mme Gaëlle Gaudet : 11 CM1 et 14 CM2

L'année 2019/2020 a été particulière suite à la crise sanitaire qui a provoqué la fermeture des écoles en mars. Il a fallu tous nous adapter à cette situation en mettant en place une continuité pédagogique à distance avec le soutien et l'implication des familles.

Pendant ces fermetures, notre école a été un lieu d'accueil pour les enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise (soignants...). Des enseignants du canton, volontaires, se sont succédés pour assurer des gardes quotidiennes d'une dizaine d'enfants de 3 à 10 ans. Notre école a pu rouvrir ses portes en mai avec les enfants des familles volontaires en respectant un premier protocole. Tous les enfants ont ensuite pu réintégrer leurs classes en juin selon les règles d'un second protocole.

Nous avons pu réaliser des activités et projets pédagogiques avant le confinement : rencontres avec la ligue contre le cancer pour sensibiliser les enfants aux méfaits du tabac, activités pour porter secours avec l'infirmière scolaire... D'autres grands projets comme la classe découverte en Auvergne des CE2/CM1/CM2 et les autres sorties scolaires n'ont pu voir le jour. Nous espérons pouvoir les réaliser cette année.

En juin 2020, nous avons pu réunir les CM2 avant leur départ au collège lors de la remise des calculettes et organiser une journée randonnée des CE2/CM1/CM2 de Grièges au château de Pont-de-Veyle.

L'épreuve de cette crise sanitaire et son confinement nous ont permis de mettre en avant l'importance du partenariat solidaire entre l'équipe pédagogique, les familles, la municipalité et les associations qui participent à la vie de l'école. La communication à distance a été bonne et a facilité la gestion de cette situation difficile. Merci à tous !

Coordonnées de l'école

Tél. 03 85 31 52 40 • Mail : ce.001134.ac-lyon.fr





♪ ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE



À la rentrée scolaire 2020, l'effectif de l'école est de 59 élèves soit :

- 18 élèves en maternelle
- 18 élèves en cycle 2 (CP, CE1)
- 23 élèves en cycle 2/3 (CE2, CM1 et CM2)

Cécile Marseille enseigne toujours en maternelle, Céline Fugier en classe de CP/CE1 et Virginie Gravallon en classe de CE2/CM1/CM2. Agnès Pin et Carine Ménard s'occupent des enfants lors de leur accueil à la garderie du matin et du soir. Carine est ATSEM dans la classe des maternelles et Agnès surveille la sieste de ceux-ci.

Pour la semaine du goût, cette année, la classe de maternelle a découvert le peintre italien G. Arcimboldo. Les visionnages et études des œuvres de l'artiste ont inspiré les élèves pour deux créations éphémères différentes en volume : Madame Citrouille et Monsieur Moustache.



Les élèves de la classe de CP et CE1 ont travaillé sur l'école d'autrefois. Après avoir regardé des diaporamas et des documents, les élèves se sont mis en scène à la manière de Doisneau.



La classe de Virginie est allée à la ferme des Planons le jeudi 15 octobre pour une journée découverte en lien avec la semaine du goût.

Les élèves ont joué au jeu des petits chevaux sur le thème des 5 sens, de la transformation et l'usage du maïs, la culture du maïs et l'histoire du maïs. Maîtresse Virginie remercie la Communauté de Communes de la Veyle et la Ferme des Saveurs pour la gratuité du transport et des activités sur le site de St Cyr.



Père Barnay est intervenu dans l'école le jeudi 1^{er} octobre afin de fêter Sainte Thérèse de Lisieux qui est la patronne de l'école. Les élèves et quelques parents ont entonné le chant « Aimer c'est tout donner » et ont récité « Notre Père » et « Je vous salue Marie » aidés du Père et du corps enseignant. La petite célébration a été égayée de beaucoup de fleurs des champs. Père Barnay doit venir régulièrement dans l'école pendant l'année scolaire.



La célébration de Noël se déroulera le vendredi 18 décembre 2020 à 10h et celle de Pâques le jeudi 9 mai 2021 à 10h. Si nous le pouvons, nous reconduirons notre Bol de Riz le Vendredi Saint 2 mai 2021.

Intervenantes en cours d'Éducation Physique et Sportive, d'Anglais et de Musique. Enseignante spécialisée présente le mardi et psychologue scolaire.

L'équipe enseignante vous accueille avec plaisir pour un complément d'informations sur le fonctionnement des classes.

Pour toute information...

Concernant l'organisation de l'école et les inscriptions, merci de contacter :

Virginie Gravallon au 03 85 31 57 29
Mail : ecolesaintetherese5@wanadoo.fr

❖ LOCAL JEUNES



Depuis maintenant seize années, le Local Jeunes

Jeunes est une structure de loisirs permettant aux adolescents de la commune de se retrouver afin de se détendre, et de partager des moments conviviaux lors d'animations collectives.

Il est ouvert chaque semaine (en période scolaire), les mercredis de 14h00 à 18h30, ainsi que les vendredis de 17h00 à 22h00.

Lors de chaque temps d'ouverture, les jeunes peuvent se divertir :

- librement grâce aux équipements et matériels qui leur sont mis à disposition : jeux de société, fléchettes électroniques, activités sportives, billard, ping-pong...
- collectivement au cours d'animations ludiques.

L'équipe d'animation élabore un programme d'activités qui ne cesse de se renouveler au fil des saisons en proposant aux jeunes des loisirs attractifs, innovants, mais également variés afin de répondre aux attentes de chacun (sports, activités scientifiques, grands jeux, ateliers culinaires, artistiques ou encore manuels).

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, 45 adolescents étaient inscrits au local jeunes. Malgré le fait que la saison ait été écourtée en raison du contexte sanitaire, ils ont pu apprécier et participer à près de 40 animations collectives (dont 11 nouvelles).

Concernant l'année scolaire 2020-2021, de nombreuses nouveautés viendront agrémenter la vie du local jeunes avec notamment la mise en place d'un challenge annuel « Le tableau des champions », ou encore l'acquisition prochaine d'un baby-foot.

Contact

Tél. 03 85 23 17 04 ou localjeunes.grieges@orange.fr



❖ CIJ



En cette année un peu particulière, les deux Conseils de Jeunes de notre territoire (Pont-de-Veyle et Vonnas), se sont réunis et ont été assidus comme à leur habitude, dès que cela fut le cas. Ils ont même pu mettre en place deux actions « phares » durant leur mandat 2019 / 2020.

Il s'agit de :

- « **La boum des enfants** », qui a eu lieu cette année à la salle des fêtes de Vonnas. Elle a regroupé plus d'une centaine d'enfants, qui ont mis de l'ambiance et su profiter d'une après-midi qui leur était réservée.
- « **Faites du sport** » qui s'est déroulée pour la deuxième année à la base de loisirs à Cormoranche-sur-Saône, le dimanche 13 septembre 2020. Cette manifestation a attiré plus de 400 personnes qui ont pu pratiquer des activités en famille.

Tous ont pu profiter de nombreuses activités libres et gratuites comme les balades en poney, du roller, du Kayak, du rugby, du judo, du tir à l'arc... sous un temps très ensoleillé.

Les jeunes et tous les intervenants sportifs ont pu apprécier également le repas du midi à base de produits bio organisé par l'épicerie Solune de St-Cyr-sur-Menthon, uniquement préparé grâce à des producteurs locaux.





❖ MARPA DE LA VEYLE

La MARPA (maison d'accueil et résidence pour l'autonomie) ouverte en octobre 2010, accueille 24 résidents maximum ; elle est composée de 20 logements T1bis, 2 logements T2 et d'un accueil temporaire. Elle est gérée par une association loi 1901.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire due à la circulation du virus COVID-19. De nombreuses animations ont été annulées pendant la période du confinement, durant laquelle chaque résident pouvait bénéficier de sa terrasse extérieure, de visites sur RDV et d'appels vidéo pour garder contact avec ses proches.

Pour fêter ses 10 ans, les membres du bureau de l'association de gestion ont dû revoir leur projet initial. L'anniversaire devait être fêté avec les familles, les membres de l'association.



Finalement, une semaine festive uniquement réservée aux résidents a été organisée du 19 au 24 octobre. Des animations emblématiques, loto, spectacles, cabaret ; pour conclure la semaine : un lâcher de 76 ballons (représentant le nombre de résidents ayant séjourné à la MARPA), suivi du gâteau d'anniversaire au plus grand ravissement des résidents.

Adresse et contact



19 allée de la Marpa
01290 Grièges
Tél : 03 85 50 84 62
Mail : marpagrieges@orange.fr

Accompagner pour bien vieillir

- ➔ Une maison où il fait bon vivre
- ➔ Une équipe de professionnels à votre écoute
- ➔ Un accompagnement personnalisé

Il vaut mieux rajouter de la vie aux années, que des années à la vie !



❖ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Repas des anciens

En fin d'année 2019 et début d'année 2020 les membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal ont participé aux opérations habituelles vis-à-vis de nos anciens (visites aux personnes hospitalisées ou en maison de retraite, repas des anciens, colis pour les plus âgés).

Pour l'hiver 2020/2021 la pandémie qui perturbe toutes les activités nous obligera à modifier le programme et la nature des prestations assurées. Notre message sera différent mais nous n'oublierons pas nos aînés.



Centre de Loisirs

Tous les enfants de Grièges âgés de 3 à 16 ans peuvent bénéficier d'une subvention pour se rendre en centre de loisirs ou de vacances durant les vacances scolaires. De façon à aider les familles modestes ou nombreuses, une aide supplémentaire est accordée en fonction du quotient familial. Un courrier d'information est envoyé en début d'année à chaque famille concernée.

Pour 2020, malgré la pandémie et le confinement les jeunes de la commune ont pu bénéficier de cette aide pour les vacances d'hiver et d'été. Seule la période des vacances de Pâques a été affectée.

Opération Brioches



Les membres du C.C.A.S. ont décidé de renouveler leur soutien à l'ADAPEI en participant à l'opération brioches les 16 et 17 octobre 2020. Une trentaine de bénévoles ont frappé à votre porte pour proposer l'une des 500 brioches confectionnées par la boulangerie « LA MI

DO RE » que nous remercions pour leur participation à cette œuvre de bienfaisance. En cette année difficile nous remercions les bénévoles qui ont fait preuve d'un grand dévouement pour ceux qui ont besoin de notre soutien. Un très grand merci également aux habitants de Grièges qui par leur générosité nous ont permis de reverser 1803,95€ à l'ADAPEI de l'Ain.

Aide au transport

La Communauté de Communes octroie une aide au transport des personnes âgées de plus de 70 ans sous certaines conditions de revenu, de santé et de dépendance. Le C.C.A.S. participe à cette opération et assiste la Communauté de Commune et les bénéficiaires de cette aide dans leurs démarches.

Aide à domicile/portage de repas

Si vous souhaitez vous faire livrer vos repas à domicile vous trouverez ci-dessous deux adresses qui proposent ce service :

➤ **Maison de retraite « Les Opalines »**
284 place Chapitre - 01400 Neuville-les-Dames
Tél : 04 74 55 69 99

➤ **Mille et une réceptions**
62 Grande Rue - 01290 Pont-de-Veyle
Tél : 03 85 51 82 05

Pour toute information complémentaire concernant les activités du C.C.A.S., merci de bien vouloir contacter le secrétariat de la mairie.

❖ COMMISSION ANIMATION

Seuls deux concerts ont pu être organisés cette année: Un concert classique le 16 juillet avec le duo Ziriah (guitare classique et flûte traversière) et un concert de rock avec le groupe Groom Lake le 29 août au soir après la course de solex.



La commission a également participé avec la COM-COM et la Région aux journées européennes du patrimoine. Nous avons ouvert la chapelle saint Gengoult les 19 et 20 septembre pour permettre aux visiteurs de connaître ce monument et découvrir l'histoire de saint Gengoult.





❖ VIE DE LA PAROISSE

L'année 2020 qui s'achève aura été marquée par la visite pastorale de notre Évêque, Mgr Pascal ROLAND.

Pendant plus d'une semaine, notre Évêque a visité les 11 villages de notre groupement paroissial. Ici, à Grièges, Mgr l'Évêque a passé une matinée entière à l'école Sainte Thérèse – cf photo. Visitant les classes, il a pu s'entretenir avec les enfants, les enseigner, répondre à leurs questions, puis prendre avec eux un temps de prière. Mgr a aussi déjeuné avec les enseignants dans un climat simple et fraternel.

Au cours de cette semaine, il a rencontré les élus au cours d'un apéritif dinatoire, il a visité certaines entreprises de notre canton. Enfin, Mgr Pascal ROLAND, a pu constater que le travail entrepris par le Père Olivier BARNAY, Curé du groupement paroissial, a pu porter des fruits d'unité entre les 11 clochers. « J'ai pu constater un climat fraternel au cœur de cette paroisse » écrit-il dans sa lettre de bilan de sa visite.

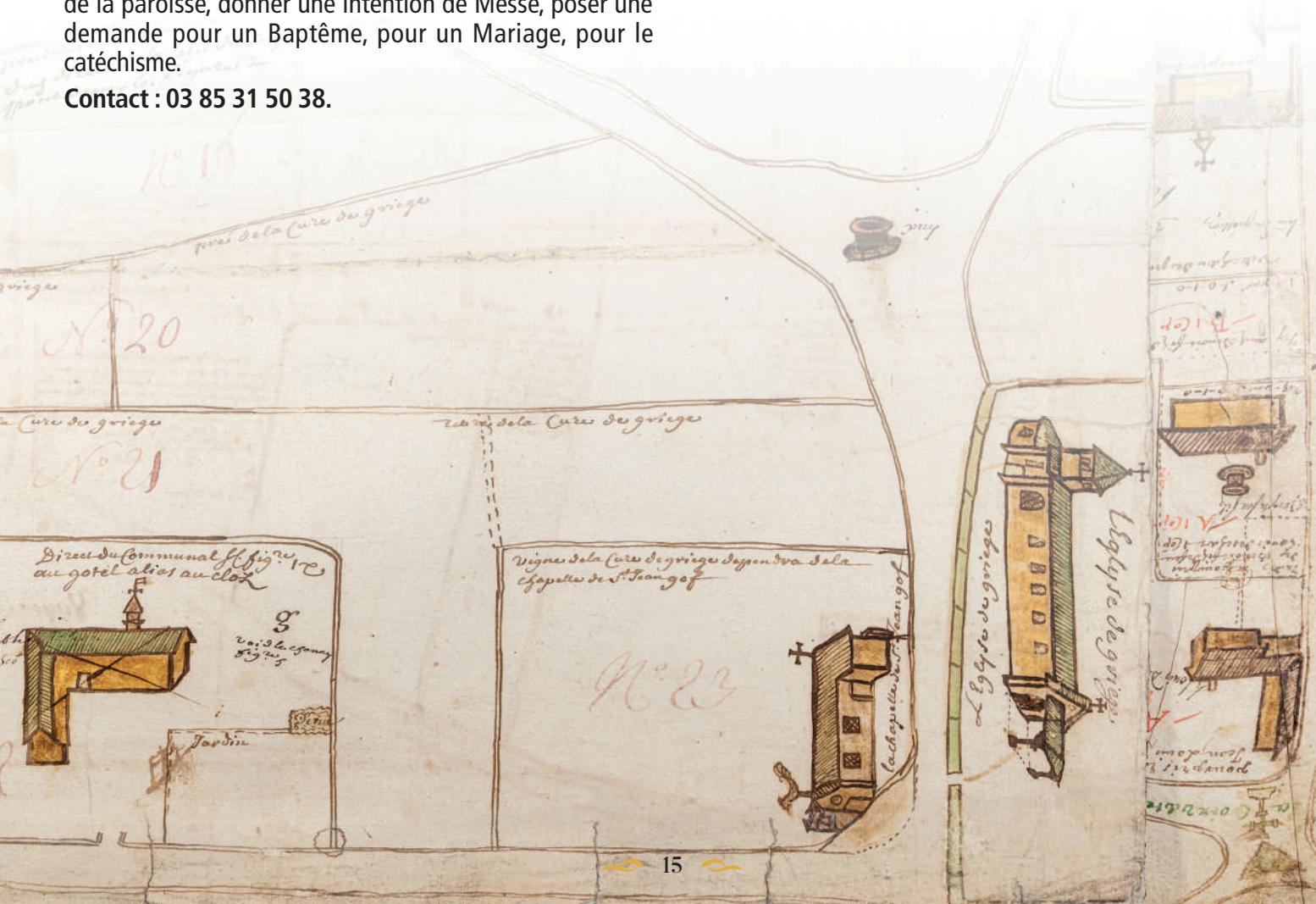
Informations pratiques

Une permanence assurée par des laïcs se tient tous les lundis, mercredis et samedis – sauf pendant les vacances scolaires – à la maison paroissiale à Grièges (au chevet de l'église) de 10 heures à midi. Pendant les vacances, uniquement le samedi. On peut se renseigner sur la vie de la paroisse, donner une intention de Messe, poser une demande pour un Baptême, pour un Mariage, pour le catéchisme.

Contact : 03 85 31 50 38.

➤ **Le Père Olivier BARNAY**, Curé de la paroisse, est à votre disposition tous les jours. Il assure une permanence tous les jeudis – sauf vacances scolaires – à la cure de Pont de Veyle de 9 heures à midi. Cette permanence est sans rendez-vous. On peut aussi le joindre au 06 88 19 73 67 ou abbebarnay@hotmail.fr

Un Bulletin Paroissial est édité toutes les semaines. On peut le trouver à l'entrée des églises ou sur le site internet Paroisse de Pont de Veyle.



❖ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE



Une année de projets à la Communauté de communes malgré la crise sanitaire

Le déménagement des services communautaires, des services municipaux, de l'Office de tourisme et de la MSAP dans les bâtiments rénovés du château de Pont-de-Veyle avait marqué la fin de l'année 2019.

En février 2020, la Communauté de communes a inauguré son deuxième Pôle des services publics à Vonnas. Ces deux équipements rénovés ont été mis en valeur à l'occasion d'événements : animations jeunesse et petite enfance à Vonnas, expositions et conférences sur le château de Pont-de-Veyle ou encore visites guidées organisées conjointement avec l'Office de tourisme.

Une nouvelle équipe investie pour 6 ans a été élue en juin, avec Christophe Greffet pour Président secondé par 9 vice-présidents et 2 membres du bureau.

Des projets pour l'avenir ont été votés au budget : rénovation de gymnases, création d'une micro-crèche à Vonnas, recrutement afin de permettre le nécessaire développement de la MSAP en France Services ou encore la mise en place du projet de la piste cyclable V50 le long de la Saône.

L'année 2020 a été quelque peu perturbée dans son fonctionnement par la COVID-19.

La Communauté de communes a soutenu de nombreuses filières : des masques ont été offerts aux entreprises du territoire et un achat de poulets de Bresse auprès de producteurs locaux a été engagé. Les volailles congelées ont été cuisinées dans les cantines scolaires du territoire et vendues rôties lors du Week-end Saveurs en Veyle à Vonnas le 11 octobre.

L'animation culturelle du territoire reste un des axes forts de la politique intercommunale qui, en cette période de crise, a maintenu le Week-end Saveurs en Veyle du 9 au 11 octobre 2020 à Vonnas. Un événement grand public qui a réuni plus de 1000 personnes autour des thèmes de l'alimentation, de la gastronomie et du livre. À noter, la prochaine exposition qui se tiendra dans le salon d'honneur Lesdiguières au château de Pont-de-Veyle à partir de mi-décembre et qui aura pour thème le territoire de la Veyle en cartes et plans.



❖ LAEP PIROUETTE

Nous sommes un groupe de travailleurs sociaux de la CAF, du Conseil Départemental de l'Ain et d'une association départementale d'aide aux familles (AMFD 01). Nous animons un Lieu d'Accueil de Parents et d'enfants de moins de 3 ans, le LAEP PIROUETTE, situé dans les locaux du RAM de Grièges (mis à disposition de la Communauté de Communes de la Veyle).

L'accueil du public se fait **tous les vendredis de 9h à 12h**.



Cette action a pour objectif de faire se rencontrer des jeunes parents et des enfants de moins de 3 ans qui ne vont pas encore à l'école et qui souhaitent échanger sur leur expérience de parent et offrir à leur enfant un temps de jeux et de socialisation. L'accueil y est gratuit et anonyme.

PIROUETTE a rouvert en toute sécurité, dans le respect des gestes barrières et en demandant de garder le masque.



Contact et renseignements

RAM « Les Kokinous » - 61 impasse des Platanes

Tél. 03 85 31 84 28

Site Internet : www.amfd-ain-aide-aux-familles.fr



Office de tourisme



L'Office de Tourisme de Pont-de-Veyle a déménagé !

Depuis novembre 2019, retrouvez l'Office de Tourisme au Château de Pont-de-Veyle.



Nouveauté : venez découvrir la boutique de l'office de tourisme au château de Pont-de-Veyle. Articles de décoration, artisanat, gourmandise... Pour offrir ou vous faire plaisir !
Entrée libre aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme.

Nos services

L'office de tourisme vous accueille et vous propose ses services toute l'année :

- Informations touristiques** : documentation (Loisirs, activités, hébergements, restaurants...)
- Billetterie** : concerts, spectacles, organisés sur le territoire.
- Visites guidées** sur demande pour les groupes.
- Promotion** des manifestations et événements des associations du territoire.
- Professionnels** : mise en valeur de votre activité (hébergements, restaurants, commerces et divers)

Nos outils

- Notre site internet** : www.veyle-tourisme.fr
- Notre newsletter** : pour la recevoir ou annoncer vos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter
- Notre page Facebook** : <https://www.facebook.com/VeyleTourisme/>
- Notre compte Instagram** : @vonnaspontdeveyletourisme
- Notre application Mobile France Touristic** : elle vous permet de localiser en direct sur votre téléphone, l'offre touristique du territoire, notamment les circuits de balades à pieds ou à vélo.

Les Rendez-vous de l'Office - Agenda 2021

(Sous réserve d'autorisation)

Chaque année l'office de tourisme propose un programme d'animations et de manifestations ...

De juin à début septembre

L'Office de Tourisme propose chaque semaine deux visites :

- Le mardi : **visite découverte du Parc du Château de Pont-de-Veyle** inscrit aux « Monuments Historiques »
- Le jeudi : **visite découverte du village de Vonnas** fleuri 4 fleurs et premier village gourmand de France

Fin mars-début avril

- **L'exposition des photos du concours photos** aura lieu au château de Pont-de-Veyle. Report de l'exposition qui devait avoir lieu en 2020 avec le thème « L'Art dans la Rue ».

Visites estivales

Les **visites commentées estivales** : demandez le programme à l'office de tourisme !

* À noter : des visites pour les groupes sont possibles toute l'année.

Fin août

- **Le rallye de la Bresse** : découverte de la région en s'amusant ! : énigmes, jeux...

Dimanche 12 septembre à Perrex et Vonnas

- **La marche gourmande** : parcours de 10 à 14 km, agrémenté de haltes gourmandes.

Samedi 9 et Dimanche 10 octobre

- **La parade vénitienne** : déambulation et parade dans le parc du château et rues de Pont-de-Veyle aussi appelée « Petite Venise bressane ».

Deux bureaux d'accueil et d'information

À Pont-de-Veyle : Le château - 10 rue de la Poste

À Vonnas : 60 rue Claude Morel



Contact

Tél. 03 85 23 92 20 / mail : contact@veyle-tourisme.fr
Site Internet : www.veyle-tourisme.fr

SMIDOM

La collecte de vos ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères est effectué le jeudi. Votre bac doit être sorti la veille du jour de collecte et déposé couvercle fermé en bord de rue. Les sacs non conformes déposés au pied des bacs ne sont pas collectés.

Points de recyclage

En raison d'un trop grand nombre d'erreurs nous souhaiterions un zoom sur les règles de tri aux Points d'apports volontaires. Les colonnes de tri se situent à « Laiterie », « Allée St Amour » et sur le parking de la Salle des Fêtes.

Colonne « bleue » : journaux et magazines uniquement.

Les cartons et les krafts sont interdits.

- cartons = déchetterie
- krafts = colonne emballage ou mieux en déchetterie avec les cartons.

Colonne « verte » : emballage en verre.

Colonne « jaune » : emballages ménagers (cartonnette, métal...) **Attention** : TOUS les emballages en PLASTIQUES sont INTERDITS dans cette colonne SAUF ceux ayant la forme d'une BOUTEILLE ou d'un FLACON.



Smidom
Veyle Saône

Pour information, les erreurs de tri coûtent à la collectivité 99 000 € par an, intégralement refacturés aux usagers. L'abandon de déchets ménagers sur la voie publique est possible d'une amende selon l'article R632.1 du Code Pénal.

Déchetteries

Attention : le SMIDOM prévoit de faire évoluer en 2021 l'accès aux déchetteries par un système de lecture optique des plaques d'immatriculation. Vous pouvez d'ores et déjà leur communiquer les immatriculations et copie de carte grise de vos véhicules.



Informations : www.smidom.org/

Déchèterie/Mon espace personnel (page en cours de construction mais qui sera ouverte à la publication de votre magazine)

Composteurs

Les déchets organiques représentent environ 30 % du contenu de votre poubelle. Le SMIDOM Veyle Saône propose des composteurs de 400 L en bois au tarif préférentiel de 20 € afin d'alléger vos ordures ménagères.

Broyage des déchets

Afin de faciliter la gestion des déchets verts, le SMIDOM Veyle Saône propose une subvention à l'achat de broyeur. Contactez les pour plus d'informations.

SMIDOM Veyle Saône - Zone industrielle Parc Actival

233 Rue Raymond Noël
01140 Saint Didier sur Chalaronne

Tél : 04 74 04 94 69

contact@smidom.org / www.smidom.org

Ouvert le lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° SAF 2017-02 DU 3 JUILLET 2017



Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires

constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent alors des déchets ménagers.

En conséquence, dès lors que les déchets verts peuvent relever de la catégorie des déchets ménagers et assimilés, **LE BRÛLAGE EN EST INTERDIT** en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

► **Cette pratique est interdite toute l'année en zone péri urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le groupement de communes un système de collecte et/ou des déchetteries.**

D'autres solutions existent également : elles passent par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage.

Le non-respect de l'interdiction de brûlage expose le contrevenant à une amende de 3^{ème} classe de 450 €.

Ne sont pas concernés par le règlement sanitaire départemental : les déchets verts agricoles, l'écoubage et le brûlage dirigé, la gestion forestière.



❖ GESTION DE DÉCHETS - POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



La commune dispose de **trois points d'apports volontaires** réservés au tri sélectif des déchets. Notre volonté est d'améliorer progressivement ces sites afin de préserver la qualité de vie des riverains, mais aussi de garder ces espaces propres et sains. Dans le contexte sanitaire actuel cela est d'autant plus nécessaire et indispensable. Pour y parvenir, nous avons besoin de vous ! Ensemble, respectons les horaires de dépôt et les consignes de tri.

Horaires de dépôt

Jours ouvrables : 8h-12h et 14h-19h30

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Consignes de tri

Les consignes précises du SMIDOM, sont également affichées sur chaque type de containers. Il est vraiment important de les suivre afin d'éviter les débordements par une saturation liée aux erreurs de tri.

➤ Zoom sur les cartons BRUNS et papier KRAFT

Ces déchets ne sont pas collectés sur les points d'apports volontaires, mais doivent être apportés en déchetterie pour faire l'objet d'un traitement particulier. N'encombrez pas les colonnes jaunes et bleues.

Et si malgré tout une colonne est saturée, pensez à vous rendre sur un autre P.A.V. !

Un point relais « vêtements-textile-chaussures » est à votre disposition sur le parking de la salle de fêtes. Comme tous les autres dépôts il est soumis à des règles précises mentionnées sur le container.

Les déchetteries du SMIDOM sont à votre disposition pour tous les autres déchets.

L'abandon de déchets au pied des colonnes, même dans un sac fermé, est un « **dépôt sauvage** ». Le contrevenant s'expose à une amende de 150 € pouvant atteindre 500 € pour un dépôt en pleine nature.



Pour notre santé collective, pour le bien vivre dans notre village, soyons exemplaires pour nos jeunes générations.

Soyons citoyens, respectons ces règles de bonne conduite !



Une enquête concernant la gestion des déchets vous est proposée dans ce bulletin.

Votre retour nous est précieux pour orienter nos choix sur les mois à venir.
Avec nos remerciements pour votre participation !



Les lingettes ?
CE N'EST PAS DANS LES TOILETTES !!!



Les masques ?
C'EST DANS LA POUBELLE DES ORDURES MENAGÈRES !!!

❖ NUISANCES SONORES ET BRUITS DE VOISINAGE

RAPPEL D'EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 12 SEPTEMBRE 2008

ARTICLE 13 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou des locaux commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation.

ARTICLE 14 : Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc. ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

BRUIT
de voisinage



❖ CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION



En 2020, notre effectif s'est enrichi avec le recrutement de Renaud DURAND, il va nous apporter la dynamique de la jeunesse. Après deux démissions, l'effectif reste à dix, dont deux femmes et huit hommes. Cette année, marquera la validation par le Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires, du rattachement du CPI au Réseau Départemental d'Alarme avec le déclenchement individuel en fonction des compétences détenues.

Ainsi, avec plus d'autonomie les sapeurs-pompiers de Grièges pourront intervenir pour certaines missions, sans l'appui systématique de Pont-de-Veyle et aussi compléter l'armement des véhicules du corps départemental si nécessaire. C'est un véritable virage qu'il a fallu bien négocier sous peine de voir disparaître votre caserne de proximité.

Ce nouveau challenge devrait permettre de motiver davantage l'équipe et pourquoi pas de nouvelles recrues.

C'est pourquoi nous organisons une porte ouverte le 29 mai 2021. Cette journée aura pour but de présenter notre activité avec la mise en place d'ateliers découverte.

Ceci est mon dernier mot en tant que chef de corps, après pratiquement 40 années au service des autres, je décide de mettre fin à ma carrière de sapeur-pompier et ranger définitivement mes bottes.

Je salue le formidable travail réalisé par mon équipe.

Nous vous souhaitons une bonne année 2021 et prenez soin de vous.

Adjudant-Chef Éric Livet

Contact

cpini-grieges@orange.fr



DATE À RETENIR

Journée porte ouverte - 29 mai 2021

❖ MISSION LOCALE JEUNES



Accueille, informe et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers la qualification et l'emploi.

Orientation

Choisir ce que l'on va faire, savoir ce que l'on peut faire, évaluer ses connaissances et ses envies... Ce n'est pas facile !

La mission locale met à votre disposition :

- des outils pour évaluer vos connaissances, compétences et habiletés sociales,
- des stages d'immersion en entreprise,
- des ateliers.

Tout ceci vous permettant de définir et de construire un vrai avenir professionnel.

Formation

Disposer d'une formation permet d'accroître ses chances d'accéder à un emploi durable.

C'est pourquoi la Mission Locale Jeunes, en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et l'ensemble des acteurs de la formation, vous propose un parcours progressif de qualification.

Emploi

Avoir un emploi est indispensable pour être autonome et trouver sa place dans la société.

La Mission Locale vous accompagne dans toutes vos démarches de recherche d'emploi, jusqu'à la stabilisation de votre situation professionnelle.

Accompagnement social et citoyen

Ne pas pouvoir se déplacer, avoir des problèmes de santé, ne pas disposer de logement mettent en péril la réussite de son parcours professionnel.

La Mission Locale propose un accompagnement global tenant compte de l'ensemble de ces dimensions pour un vrai parcours d'insertion.

➤ Permanences à Pont-de-Veyle

Maison des Services au Public

Le Château – 10 rue de la Poste

Tel : 04 74 45 35 37

1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois de 14h00 à 17h00, sur rendez-vous.

www.mljbourg.com



❖ MONOXYDE DE CARBONE : COMMENT PRÉVENIR LES INTOXICATIONS

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

➤ Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une **bonne aération et ventilation** du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion. Tout particulièrement pendant la période de chauffage : aérez au moins 10 minutes par jour et veillez à ne pas obstruer les entrées et sorties d'air de votre logement.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- N'installez jamais les **groupes électrogènes** dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent être **impérativement placés à l'extérieur des bâtiments**.
- **Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu** : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

En savoir plus : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

> Déterminants de santé > Exposition à des substances chimiques
> Monoxyde de carbone

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



❖ ATELIERS HAPPY'TAB

Happy Tab' c'est tous les mardis après-midi à la mairie de Grièges. Un accompagnement pour apprendre à utiliser une tablette tactile a été mis en place avec les partenaires locaux, avec pour objectifs de :

- garder son indépendance / autonomie en apprenant à utiliser internet et ses fonctionnalités en toute sécurité.
- faciliter le lien intergénérationnel grâce à l'apprentissage des outils de communication numérique (e-mail, Skype, réseaux sociaux...).

L'ADAPA fournit des tablettes pendant toute la durée des séances. Les participants peuvent également utiliser leur propre tablette.

➤ 12 séances gratuites de 2h, en petit groupe, réservées au plus de 60 ans.

Contact : ADAPA Bourg-en-Bresse - 04 74 45 78 61



❖ LI@IN

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous !

Li@in Fibre optique des Communautés de Régions

Capacité Sécurité Simultanéité Rapidité Fluidité de connexion

Accédez au Très Haut Débit à Grièges

PROFESSIONNELS

Vidéo/Vidéo-conférence
Hébergement à distance
Partage de connexions
Téléphonie sur IP
Interconnexion de sites distants

1 Giga

Fibre Optique

Internet Très Haut Débit
Téléchargements ultra-rapides
Fichiers, plans, photos, images, vidéos

400 mega

PARTICULIERS

TV HD/3D/4K
Replay / Multi-écrans
Téléphonie Fixe illimitée
TV sur le Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité www.reso-liain.fr

SIEA AIN AUVERGNE - Rhône-Alpes



QU'EST-CE QU'UN PLAN OU ATLAS TERRIER ?

C'est l'héritier lointain des polyptyques carolingiens¹ et des censiers² des XI^e et XII^e siècles. Mais il fut précédé d'expériences et de tâtonnements, qui représentent autant de jalons dans la mise au point d'une nouvelle formule d'inventaire seigneurial.

L'atlas de Grièges se présente sous la forme d'un gros livre cartonné. La partie uest de la commune (bord de Saône) n'apparaît pas dans ce document qui chez nous a survécu aux tourmentes de la révolution.

Il vient d'être restauré et est conservé dans la salle adaptée des archives municipales.

Une version numérique, consultable sur le site www.archives.ain.fr ou sur le site de la Mairie www.grieges.fr a été réalisée à cette occasion.

QUAND EST-IL RÉDIGÉ ?

L'atlas de Grièges a été rédigé de 1736 à 1738. À la fin du XIV^e des mises à jour apparaissent. Les termes « leva », « liève » furent donnés aux documents annexes des terriers.

QUI EST À L'INITIATIVE D'UN PLAN TERRIER ?

Les seigneurs qui ont la volonté de perfectionner et améliorer la gestion de leurs terres, de visualiser le détail de leurs possessions foncières afin de faire valoir leurs droits auprès de leurs tenanciers (redevances, droits de mutation, corvées).

POURQUOI UN PLAN TERRIER EST-IL RÉDIGÉ ?

Dans la première moitié du XIV^e siècle, quelques seigneurs tentent de remédier au caractère imparfait des inventaires jurés. Le bouleversement des seigneuries consécutifs à la guerre et à la reconstruction, ainsi que les destructions fréquentes des archives seigneuriales, obligèrent les seigneurs à renouveler leurs titres et à chercher de nouvelles formules de gestion.

Le terrier permet d'authentifier les actes privés, les particuliers pouvant avoir recours soit aux juridictions gracieuses de l'official ou des cours royales, soit à des notaires publics de type méridional.

Il a servi de base au cadastre napoléonien (1834 pour Grièges) et au cadastre actuel.

PAR QUI EST-IL RÉDIGÉ ?

Des seigneurs confieront à des notaires le soin de rédiger des cartulaires réunissant des copies ou des analyses des principaux titres de seigneuries, ou de tenir des registres dans lesquels le praticien consignait au fur et à mesure les actes relatifs aux mutations survenant dans la censive³.

L'intervention d'un notaire apparut comme une démarche indispensable lors de la confection des documents de ce type, au point de mettre en doute et contester tous inventaires antérieurs dépourvus de tout seing manuel.

À Grièges, l'atlas terrier a été rédigé par Me Paul Dumas, notaire à Pont-de-Veyle (sources : archives départementales).

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Au départ ce document était vraisemblablement à la charge des seigneuries concernées, mais depuis 1666, dans certaines régions du centre de la France, dont le Mâconnais, un règlement leur permettait de faire renouveler leurs terriers aux frais de leurs censitaires.

¹ Un polyptyque désigne généralement une peinture sur plusieurs panneaux (retable par exemple), mais ici il s'agit d'un inventaire des biens d'un grand propriétaire, (souvent ecclésiastique).

² Dans le sens de « livre censier » : Registre où étaient enregistrés les cens (redevances) dus par les censitaires, (propriétaires ou fermiers), aux seigneurs ou seigneuries.

³ Cf. Féodalité : Ensemble de lois et de coutumes de l'époque carolingienne à la fin du Moyen-Âge.



COMMENT EST-IL RÉDIGÉ ?

Les points cardinaux sont désignés par les termes encore couramment employés par les générations qui nous ont précédé à la campagne, à savoir : « bize » pour le Nord (la bise étant le vent du nord), et « vent » pour le Sud. L'Est est désigné par « matin » et l'Ouest par « soir » en référence au lever et au coucher du soleil.

Sur l'atlas de Grièges, sont représentées les parcelles avec leurs occupants du moment, leur contenance en coupées ou en moaux de foin par exemple, leurs liens avec les diverses seigneuries locales : « en direct de » (Asnières, Château de Pont de Veyle, Coursant, Le Chanay, Montépin...), « rente de ».

Les noms des occupants sont souvent accompagnés des prénoms de leurs descendants sur plusieurs générations. (ex : Benoit fils de Benoit questoit (qui était) fils de Louis fils de François fils d'Aymé).

Les noms des propriétaires et tenanciers sont parfois suivis de leur profession (charpentier, médecin, « avocat »), ou de leur charge (juge, prudhomme, ministre⁴).

L'utilisation de ces propriétés y est souvent mentionnée, « pourpris » (enceinte, enclos), « prélion » (petit pré), jardin, verrière (terrain attenant à une habitation).

Les mares (ou serves) sont également toutes signalées ainsi que les croix de chemin (certaines ont disparu ou ont été déplacées).

Les constructions y sont dessinées en deux dimensions avec souvent désignation de leur usage (maison, grange), de même que les nombreux puits et fours.

Elles sont souvent regroupées en « villages » qui autrefois désignaient plutôt des hameaux (village de la Valla, de Corcelles), créés autour de « villas », qui à l'époque gallo-romaine correspondaient généralement à des domaines ruraux.

Les voies de communication sont tracées. Elles ont donné naissance à nos routes ou chemins actuels.

À noter que plusieurs de celles-ci étaient portées comme reliant le Port de By (de bief) au village ou aux hameaux principaux de Grièges. Le Port de By, situé sur le confluent entre la Petite Veyle et la Saône, était important pour le commerce des productions agricoles locales (vin, céréales, légumes).

Un second port, mentionné dans le livre *Souvenirs religieux de Grièges* (abbé François Sornay, 1898), se trouvait également sur le cours du même bief, (photo n°27 de l'atlas terrier numérisé), près du lieu où sera construit en 1828 le pont de Jonc, en remplacement d'un bac, privé puis communal.

Les noms de lieu-dits y sont nombreux (parfois à l'échelle d'une ou deux parcelles).

Certains comme le Dérontay apparaissent en 4 ou 5 lieux de la commune avec plusieurs orthographies. Beaucoup de ces lieudits ont disparu du cadastre actuel.

On peut y voir également dans deux secteurs au moins de la commune, des changements radicaux dans le tracé du cours d'eau « le Guiron », artificiellement en Fossiaux (Fosseau), et naturellement à Monnoyer (Montnoyer), où il aurait abandonné son lit pour rejoindre la Petite Veyle à l'aval du pont de Jonc, en suivant le tracé de la charrière menant au gad (gué) de la Lietta.

LE BLASON DE LA COMMUNE



D'azur à la nef d'or au mat d'argent, accostée à dextre (côté droit) d'un croissant contourné d'or et à senestre (du latin sinister : dirigé vers la gauche) d'une étoile du même, posée sur trois fasces ondées abaissées d'argent ; au chef d'or chargé de deux pies grièches affrontées d'azur becquées, allumées, armées et colletées d'argent.



Bibliographie : *Armorial des communes et collectivités des pays de l'Ain*, Pierre-H Chaix.
Le blason a été adopté le 20 octobre 2016.

⁴ Dans le sens de pasteur protestant.

LES NOMS DE LIEUX À GRIÈGES ET LEUR ORIGINE RECONNUE OU SUPPOSÉE

L'atlas terrier de Grièges comporte de nombreux noms de lieux qui parfois ne regroupaient que quelques parcelles.

Même si beaucoup n'apparaissent plus sur les plans du cadastre, la recherche de la signification de ces noms peut être source d'informations intéressantes sur notre commune.

À tout seigneur tout honneur, intéressons-nous tout d'abord à l'origine du nom de Grièges.

Le premier nom connu à ce jour, relevé dans des documents de l'an 1000 environ, (997 ou 1015 selon les sources), serait « Grécio ». Ce lieudit correspondrait, à l'origine, à un simple hameau proche du cœur de la paroisse de Chillia, implantée à l'actuel Vieux Bourg de Grièges, et correspondant aux territoires de Grièges et Cormoranche aujourd'hui.

Vers le X^e ou XI^e siècle, la partie sud de Chillia se détache pour former la paroisse de Cormoranche, la partie nord prend alors le nom de Grécio (bulletin municipal décembre 1995). Ce nom viendrait du gentilice¹ « graecus », signifiant « grec ».



La présence de deux pies grièches (grecques), sur le blason de la commune et la première page de l'atlas terrier, pourrait avoir un lien avec ce nom.

Au XIII^e siècle, Chillia était un fief possédé par un seigneur du nom de « Vuardus de Chillia, domicellus ». (source : ouvrage *Richesses Archéologiques et Touristiques du canton de Pont-de-Veyle*, 1986)

Grécio s'est transformé au fil du temps en Gregium, Grege, Greige Griege, puis Grièges.

Dans le livre de l'abbé Sornay, on trouve également les noms de Gregio, Gregis, Greyge.



À Grièges on peut trouver entre autres...

- **Les terrains en pente** : *Les Pendannes*.

Gramont serait la contraction de « grand mont » (sans être forcément élevé). Dans le même registre, *Molard* signifiant tertre, remblai, *Toises des Molards* (la toise étant une ancienne mesure de longueur).

- **Les terrains humides** du fait de sols argileux ou inondables comme *Les Lys* (Les Lies aujourd'hui), *La Liasse*, *La mare de la Loyer* et peut être *Le Loyer*.

Fontenaille caractérise un lieu humide du fait de la présence de sources.

Gotel et *Gotay* indiquent soit un trou, soit un filet d'eau provenant d'une source.

La Blettona désignait soit un lieu boueux, soit une bonne terre à blé, soit un bois nouvellement planté.

- **Les arbres et arbustes** : *La Bartonnière* et *les Bartonières* (de « bart » = hallier, broussaille), devaient être, comme *L'Aubépin*, *L'Espinetta*, ou *La Ronze* (ronces), propices aux espèces épineuses.

Les arbres appelés vernes ou aulnes, apprécient les conditions humides et sont sans doute à l'origine de La Verne, *Le Vernay*, *Pré Vernay*.

Certains terrains de ces zones humides étaient difficiles à cultiver avec les moyens de l'époque, et ont donné des noms signifiant terre inculte, comme *Vavre*, voire *Vauxvrière*.

De nombreux autres lieux présents ou disparus font référence à la végétation que l'on y rencontre comme *La Génetire* (genêts), *Les Fougères*, *Parelles* et *Parrèle* (prêle).

On trouve également des noms liés aux arbres comme *Fayet* (fay = hêtre, fayard), *Lalanier* (de l'alagnier, autre nom du noisetier dans l'Ain),



¹ Se dit du nom propre de la gens (groupe de famille), intercalé entre le prénom et le surnom de l'individu, et indiquant la citoyenneté romaine (Larousse).



Lhormoz (Les Ormes aujourd’hui), *Chanoz* (chêne), *Terres des Saules*, *Bois des Tortes* (tortes : arbres tordus), *Le Luet* (de lu = bois), devait désigner un petit bois.

- **Près des rivières**, on trouve *Les Rives* ou *La Ripe* (du latin ripa = rive) ou *Les Prés sur Veyle* et *Pré sur la Veyle*, *Le* et *Les prés du Port* (secteur du Port de By).

Le nom *Sablon*, près du pont du laboureur ou aux abords de la Rue du Petit Fayet traduit bien la nature du sol. *Grevet* (Bois Grevet), au bord de la Petite Veyle, et près des *Gravières*, désigne un sol fait de sable ou de gravier.

- **Les terrains pierreux** portent les noms *Péroux*, *Champ Perroux*.

- Les **animaux** affectionnant certains lieux sont à l’origine de plusieurs noms comme *La Verpillière* avec les renards, et *La Teyssonnière* pour les blaireaux.

À *Chante Grillet* on devait entendre le chant du grillon.

Le Pré de la Pia (pie) pouvait venir de l’oiseau, par contre ce nom dans *Le Grand Pré des Pies* fait plus vraisemblablement référence aux divisions d’un domaine (pies ou pilles).

- **L’activité humaine** a aussi donné des noms à divers lieudits.

Le défrichage de bois pour la culture se retrouve dans *Le Dérontay*, *Le Dérontey*, *Le Déromptey*.

Laissart pourrait désigner un secteur essarté, (où l’on a coupé et brûlé les broussailles).

Les Viarres indiquaient des terres cultivées par intermittence (pratique de la jachère).

La Plantée correspondait à des parcelles plantées en vignes, de même que *Les Grandes Vignes*, alors que *Le Quart* pouvait désigner un arrachis de vignes ou parfois avoir un lien avec le mot quartier.

Carron désigne généralement une ancienne briqueterie, ou une carrière d’argile.

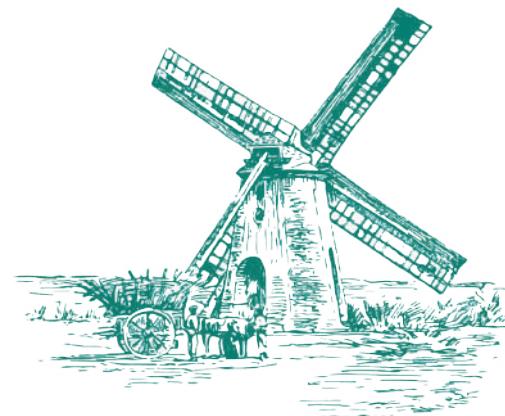
- **Les parcelles closes de haies ou de murs** ont donné les noms *Clausure*, *Closure*, *Closuron*, *Clavière*, *Breuille* (pré entouré de buissons).

La Clayetta (Clayettes) pouvait être entourée d’une clôture végétale tressée (en osier ?).

Les Collonges étaient des **fonds de terre concédés à des colons**, (cultivateurs liés à un propriétaire par un colonage partiaire - cf dictionnaire Larousse - note: forme de métayage à statut particulier).

Les Devays (ou *devets*), au même titre que la réserve seigneuriale, étaient réservés ou soumis à réglementation.

La Pierre Thorion tient son nom d’un **mégalithe** déplacé suite aux travaux de construction du TGV. Elle a été source de légendes et de croyances. **Le nom Thorion pourrait venir de thor = taureau.**



Sources

- Education.ign.fr < Glossaire_noms_lieux>.
- *Termes régionaux et noms de lieux de Suisse Romande, Savoie et alentours*.
- *Dictionnaire topographique du département de l’Ain*, Édouard Philippon
- *Richesses archéologiques et touristiques du canton de Pont-de-Veyle* - Patrimoine des Pays de l’Ain - 1986
- Bulletin municipal de Grièges - Décembre 1995
- Ouvrage *Souvenirs religieux de Grièges*, Abbé François Sornay - 1898 - consultable sur : archives.ain.fr



L’Altas terrier de Grièges que nous vous présentons est une véritable œuvre d’art, sa restauration a été financée en partie par la Région.

AU NORD-OUEST

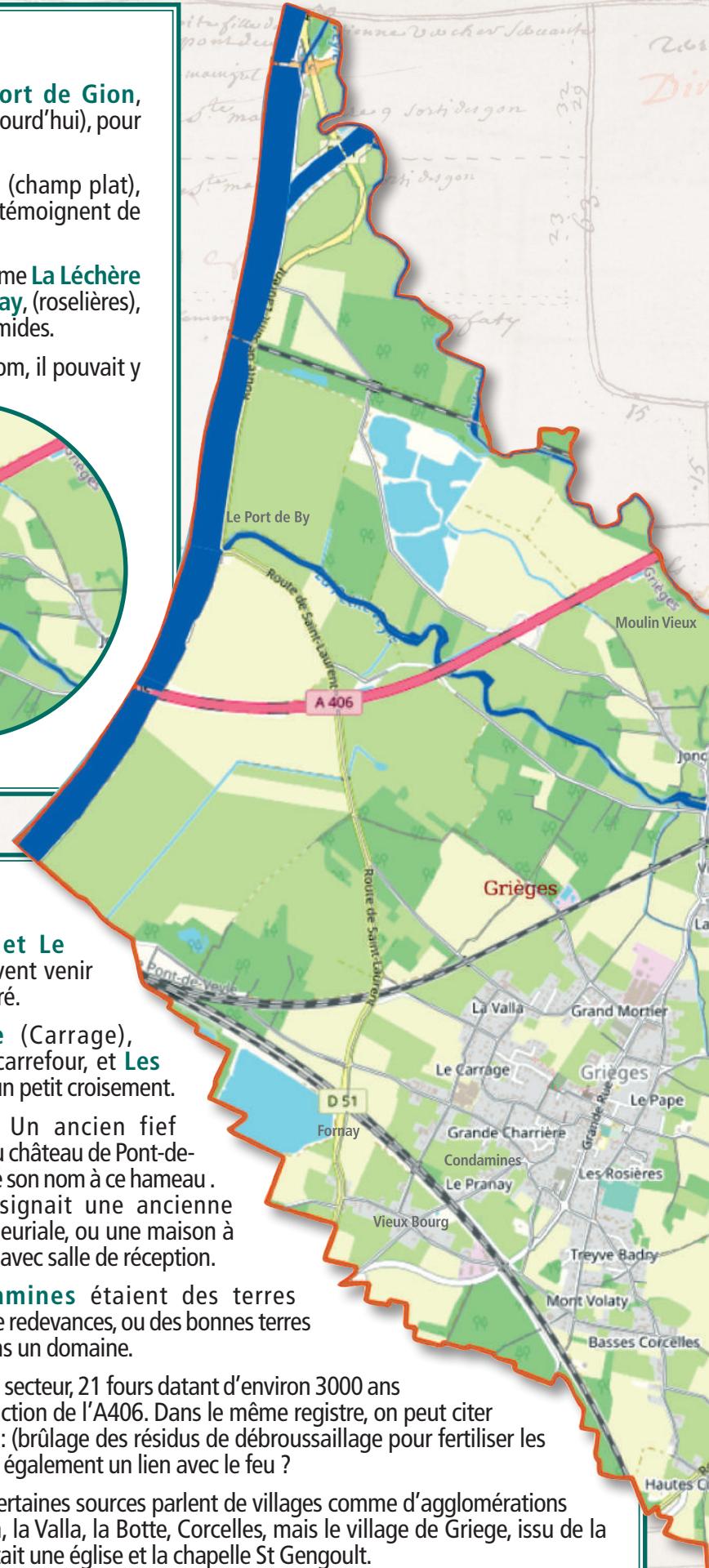
Le Port de By, (de brief), relié autrefois au **Port de Gion**, (de Jonc) par le brief du même nom, (Petite Veyle aujourd’hui), pour le commerce des productions locales.

Les noms **Plagne** (plaine), comme **Champagne**, (champ plat), **Les Plottes**, **Les Platières**, **Le Pré de la Platte**, témoignent de l’étendue de la zone de plaine sur la commune.

Jonc et ses appellations anciennes (Gion, Jons), comme **La Léchère** où poussent les lesches ou carex, **La Rosière**, **Roselay**, (roselières), se réfèrent à la végétation spécifique des zones humides.

À **La Serve Farget**, proche de la mare du même nom, il pouvait y avoir une activité artisanale (farge = forge, fabrique, ou parfois lieu où l’on ferrait les chevaux).

La Valla (vallée), a gardé son nom ancien.



AU SUD-OUEST



Le Pranet et Le Pranay peuvent venir de « *pra* » = pré.

Le Carage (Carrage), désigne un carrefour, et **Les Croisettes**, un petit croisement.

La Salle : Un ancien fief dépendant du château de Pont-de-Veyle a donné son nom à ce hameau. Ce nom désignait une ancienne maison seigneuriale, ou une maison à la campagne avec salle de réception.

Les Condamines étaient des terres affranchies de redevances, ou des bonnes terres réservées dans un domaine.

Le Fornay : en ancien français « *forn* » = four. Dans ce secteur, 21 fours datant d’environ 3000 ans ont été découverts lors des fouilles liées à la construction de l’A406. Dans le même registre, on peut citer **La Fornache** où devait être pratiqué le fornachage : (brûlage des résidus de débroussaillage pour fertiliser les terres). L’origine de **Fornaly**, près de la Botte, a-t-elle également un lien avec le feu ?

Le Village de Griege (Vieux Bourg aujourd’hui) : Certaines sources parlent de villages comme d’agglomérations sans clocher. C’était le cas pour les villages de Gion, la Valla, la Botte, Corcelles, mais le village de Griege, issu de la paroisse de Chilla et ayant le statut de bourg, comptait une église et la chapelle St Gengoult.



AU NORD-EST



Le Moulin Vieux, antérieur à 1548, était déjà appelé ainsi en 1738 et tout près de là, **Larrivoir** (La Rivoire aujourd'hui), désignait soit un aqueduc, un canal, soit un lavoir ou un endroit utilisé pour rouir le chanvre.

Faty est un nom peu répandu. Il pourrait venir d'un nom d'origine germanique « fathy »= puissant.

Villeneuve ne signifie pas « ville nouvelle », dans le sens où on l'entend aujourd'hui. Elle tient son nom des villas gallo-romaines, domaines ruraux autour desquels se formaient les villages ou hameaux.

Les noms **La Botte**, **La Bottière**, **Les Botteliers**, peuvent venir de « bô » (crapaud en ancien français), indiquant des lieux humides, ou de bottet = boisé (Savoie).

Les Papes serait une déformation de « Les Poypes » dont 2 auraient été présentes dans ce secteur. Une troisième se trouvait près du moulin de Chavane.

Le Mortier, cœur du village actuel, zone assez étendue, avec le Grand et le Petit Mortier, indique des terrains gras et humides.

AU SUD-EST

Les treyves désignent les carrefours de trois routes. Sur l'Atlas Terrier on peut voir les **Treyvoz Badry, de la Génetire, de la Clayetta**.

La proximité des lieudits **Le Château**, **Le Châtelet**, **Le Chazeau**, **Les Terres Franches**, dans une zone aujourd'hui presque exclusivement agricole, peut questionner sur l'histoire de ce secteur.

Le Village de Corcelles: Terme militaire à l'origine désignant une cohorte (groupe de soldats), Corcelles a été appliqué par la suite à un groupe d'habitations ou à un domaine agricole.

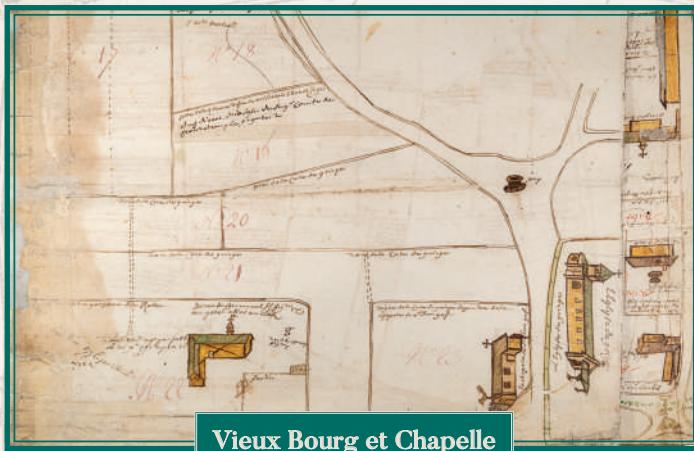
AU SUD-OUEST

La Grande Charrière, tient son nom du chemin qui la traverse. (charrière = chemin carrossable).



Atlas Terrier

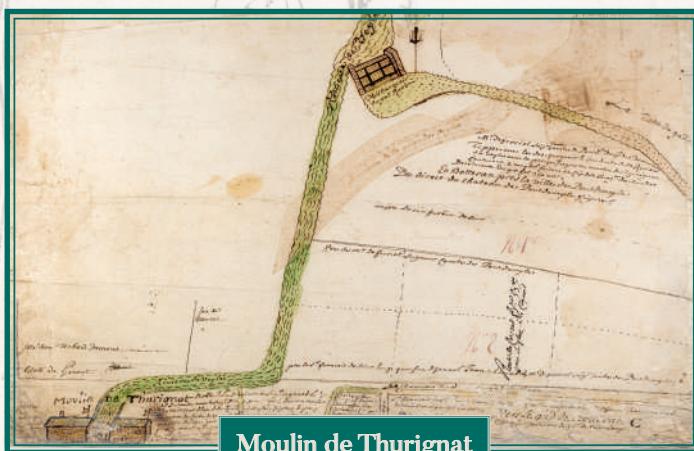
Matin



Vieux Bourg et Chapelle



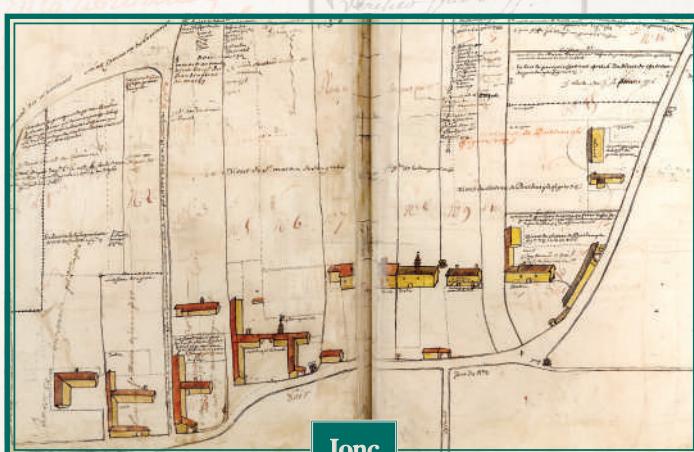
Le Bourg, côté Mairie



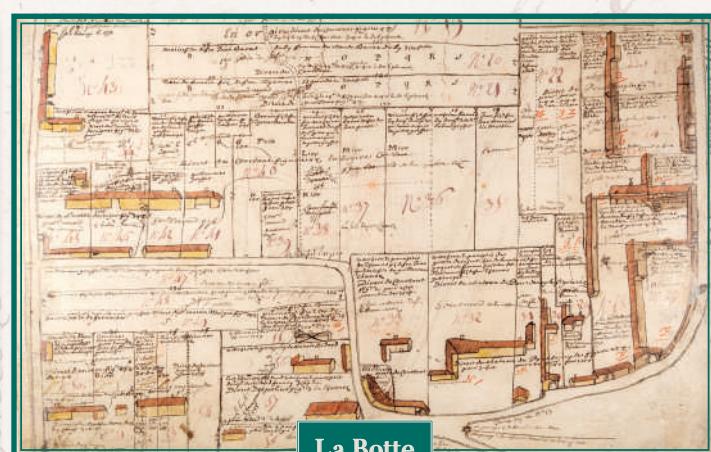
Moulin de Thurignat



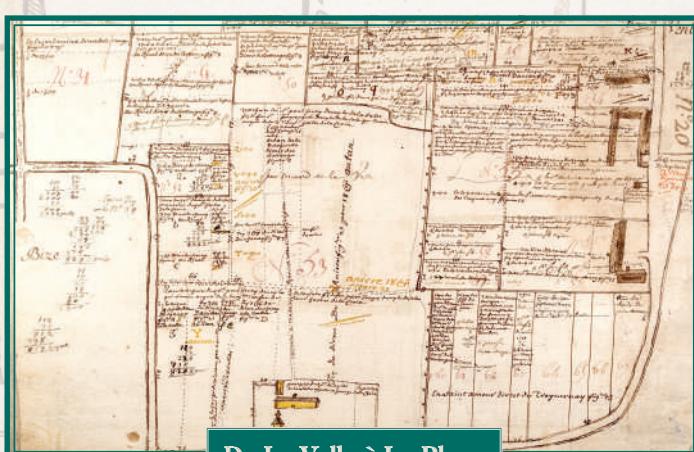
Moulin de Chavanne



Jonc



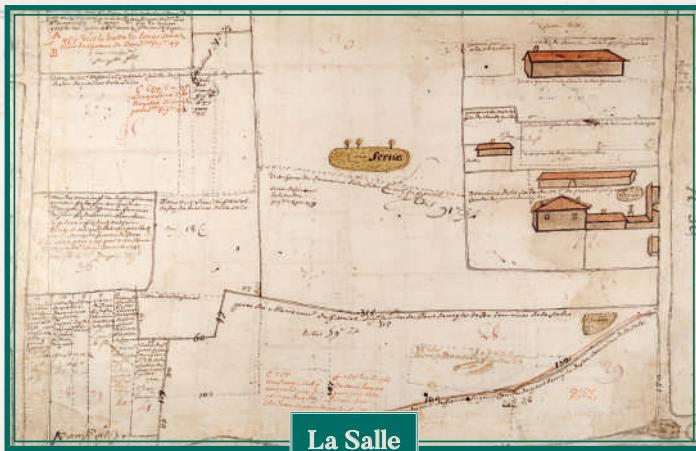
La Botte



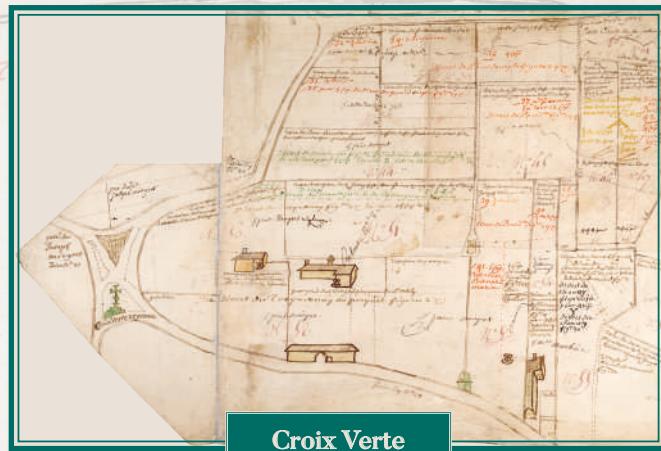
De La Valla à La Place



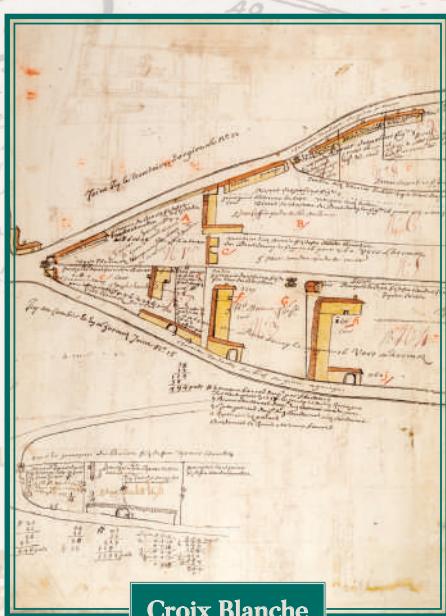
Entre rue du Carron et G. Lambert



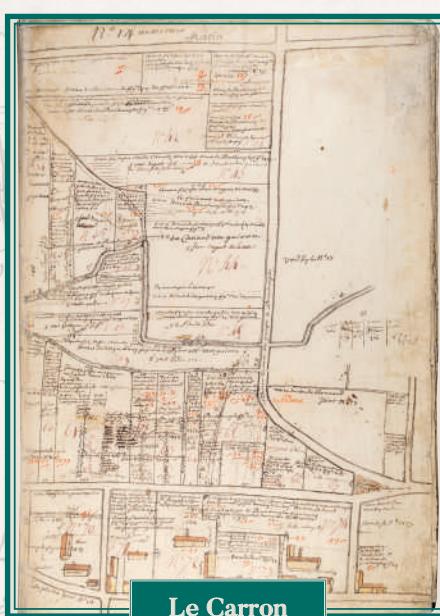
La Salle



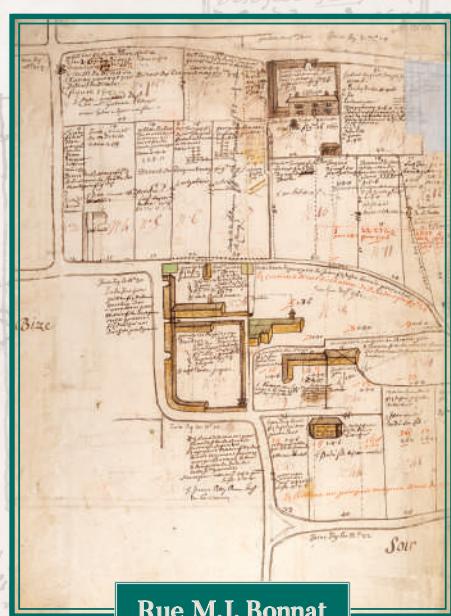
Croix Verte



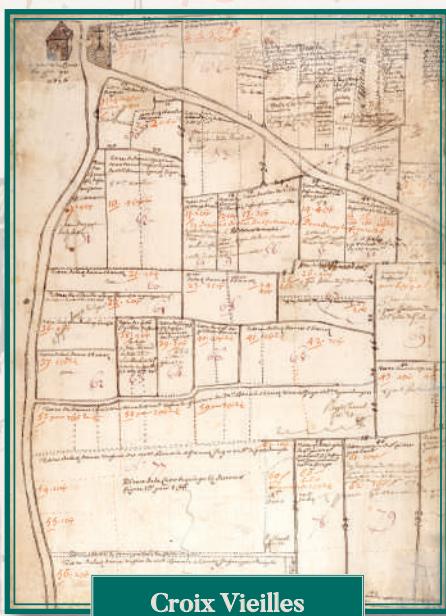
Croix Blanche



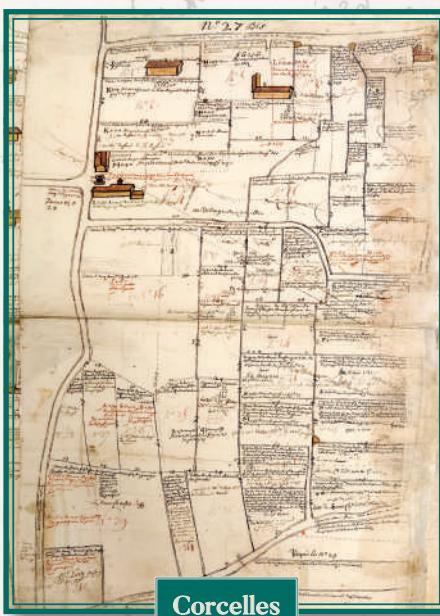
Le Carron



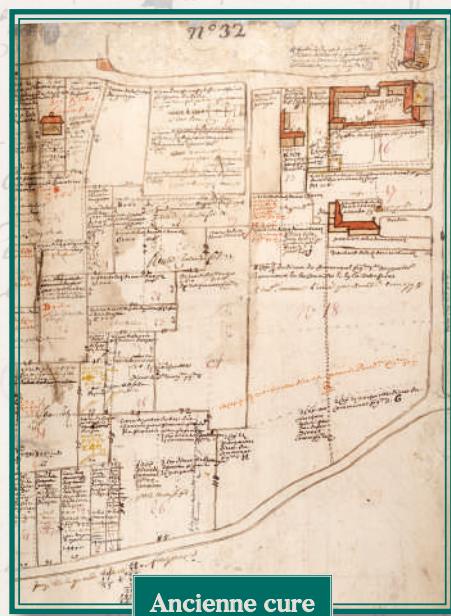
Rue M.J. Bonnat
et Petit Mortier



Croix Vieilles
à l'ouest de
Basses Corcelles



Corcelles



Ancienne cure
et la Chapelle

Vie Associative

• LISTE DES ASSOCIATIONS

Culture

Atazik	Guillaume LÉRY 06 64 22 36 33
Chaud comme la Bresse	Maxime CHARVET 06 70 64 11 20
Comité de Jumelage (responsables pour la commune)	Jean VITAL 03 85 31 52 47 Christophe FRISÉ 03 85 23 15 88
Histoire et Patrimoine	Yves BAJAT 03 85 51 92 45
Pogo Tango	Maxime CHARVET 06 70 64 11 20
Sauvegarde et Restauration de la Chapelle St-Gengoult	Gérard DRUGUET 03 85 31 62 07

Loisirs

Activités Loisirs et Traditions	Denise BRUNET 03 85 31 56 31
Association Familles Rurales	Nathalie FRISÉ 03 85 23 15 88
Assoc. des Jeunes de Grièges (AJG)	Julie GRÉMY 03 85 23 17 04
Club de l'Amitié (Trésorière)	Ginette DESMARIS 03 85 31 62 85
Comité des Fêtes	Thibaut THILLET 06 13 29 38 19
Interclasses	Jean-François NUGUET 03 85 31 71 21

Périscolaire

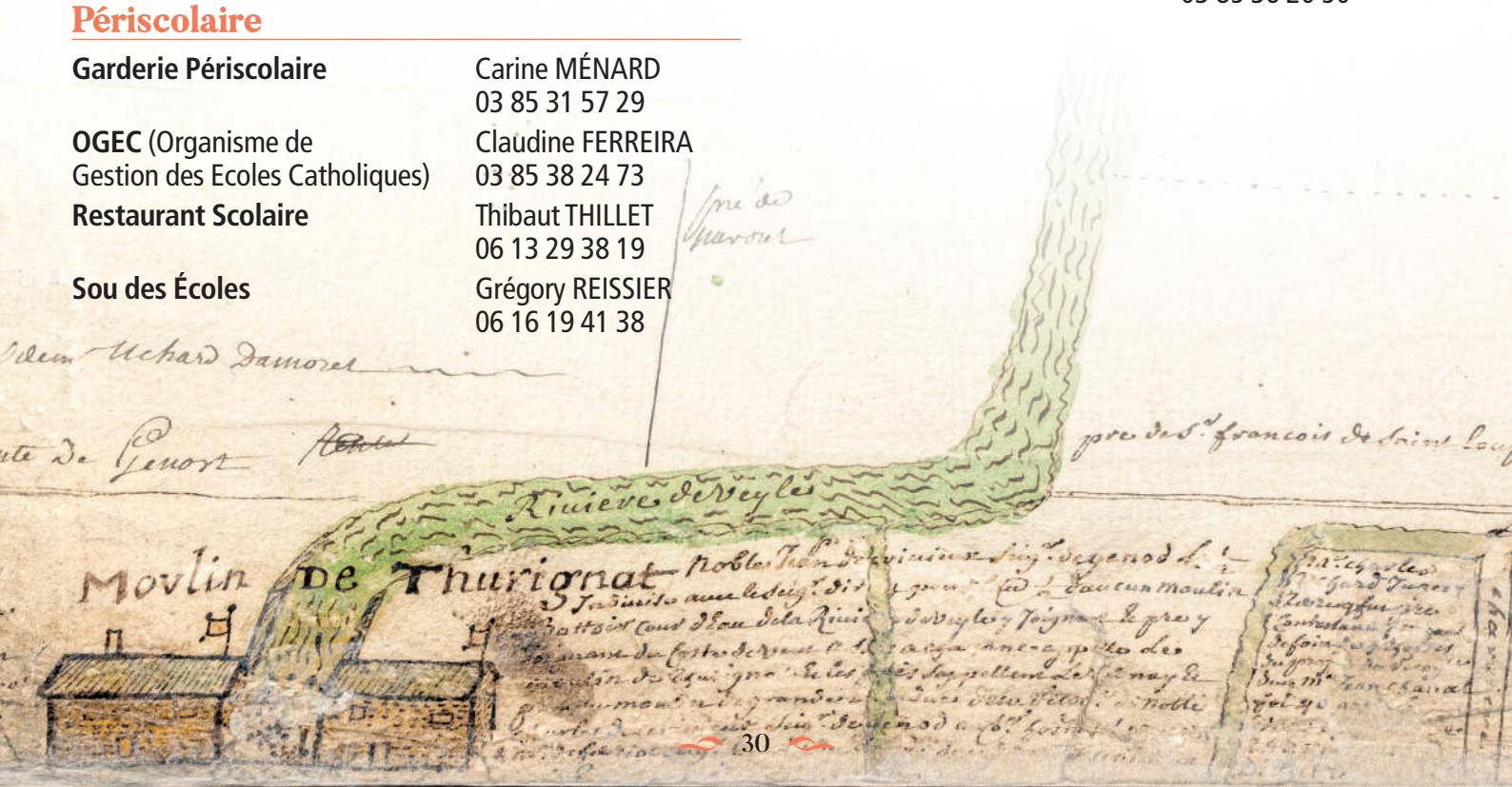
Garderie Périscolaire	Carine MÉNARD 03 85 31 57 29
OGEC (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques)	Claudine FERREIRA 03 85 38 24 73
Restaurant Scolaire	Thibaut THILLET 06 13 29 38 19
Sou des Écoles	Grégory REISSIER 06 16 19 41 38

Sport

Amicale Boule de Grièges	Henri LEMONON 03 85 36 23 76
Assoc. Sportive Grièges Cyclo (ASGC)	Olivier PERRIN 06 75 67 82 38
Assoc. Sportive Grièges Pont-de-Veyle (ASGPV)	Arnaud LAMPS 06 76 97 60 85
Boxing Club Grièges	Pierre VINCEROT 06 88 88 85 74
Moto-Club Pierre Torrion	Christophe COMAS 03 85 32 97 60
Société de Chasse	Jean-Pierre MORIER 03 85 31 74 18
Société de Pêche	Jackie LAURENT 03 85 31 50 57

Autres

Amicale Sapeurs-Pompiers	Karine TISON 06 03 72 00 24
Au Détour d'un Chemin	Marie-Agnès GUIGUE 06 38 68 00 93
Assoc. de Protection des Habitants de Grièges (en sommeil)	Gérard DRUGUET 03 85 31 62 07
Cantonaide (Responsable communale)	Monique MYCEK 06 23 90 13 27
Comité de fleurissement	Guy BOYER 03 85 35 14 85
Prévoyance Chevaline	Daniel BROYER 03 85 36 20 50





COMITÉ DES FÊTES

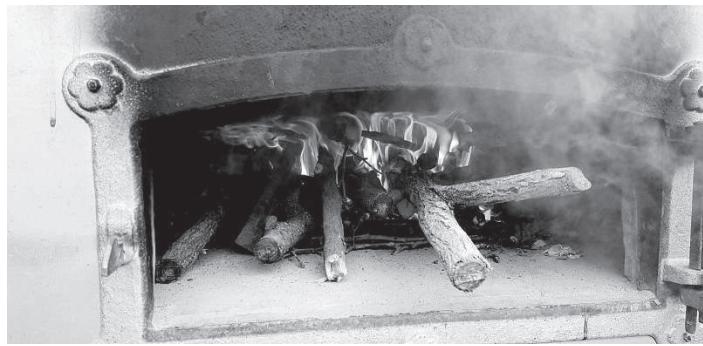
Le Comité des Fêtes et son équipe de 15 personnes se mobilise chaque année pour organiser plusieurs manifestations.

Le Comité des Fêtes a la volonté de maintenir l'animation et les festivités au sein de la commune et a toujours besoin de l'arrivée de nouveaux membres pour garantir le succès de chaque manifestation.

Vous pouvez suivre l'actualité grâce à la page Facebook : Comité des Fêtes de Grièges

En cette année 2020 si particulière, l'Équipe du Comité des Fêtes vous a proposé :

La matinée Four à pain



Lors de la Fête du Cochon du village, le comité des Fêtes a décidé d'en profiter pour mettre en avant une tradition artisanale de confection de tartes bressanes.

Face au succès rencontré lors de cet évènement le Comité des Fêtes renouvellera cette manifestation.

Un délice pour les papilles des petits et des grands. Merci à Pascal notre spécialiste pour la confection des tartes.



La 32^{ème} course de Solex

Pour toute l'Équipe du Comité des Fêtes ainsi que pour tous les participants de cette épreuve, c'est le moment fort de l'année.

En 2020, une trentaine d'équipages a pris le départ de cette course d'endurance en s'affrontant dans une ambiance conviviale et enjouée durant 4 heures.

Respect, bonne humeur et esprit sportif sont au rendez-vous chaque année, à l'image de l'UFOLEP. Cette manifestation se déroule grâce à :

- La présence d'un animateur local qui, par ses commentaires, passionne le public en apportant des détails sur la course.
- Aux différents commissaires présents autour du circuit sans qui la course n'aurait pas lieu.
- Le classement au fil des tours, permettant à chacun d'apprécier au mieux la course et d'encourager les équipes.



Nous remercions également LE GUN PRODUCTION pour les magnifiques images de la course de Solex 2020 que vous pouvez découvrir en vous connectant à : <https://youtu.be/jPzLmlBQSe>



Pour parvenir à une bonne organisation des manifestations, le Comité des Fêtes fait appel à d'autres bénévoles et particulièrement à la commission d'animation du Conseil Municipal. Ce partenariat est essentiel à notre volonté commune d'apporter divertissements et moments de rencontre aux Grigeois.

Le Comité des Fêtes remercie sincèrement la Municipalité, les nombreux sponsors pour leur aide financière et l'ensemble des bénévoles qui donnent de leur temps et sans qui rien ne serait possible.



❖ COMITÉ DES FÊTES

Une autre fonction du Comité des Fêtes est la location de matériel aux particuliers.

Nous mettons en location un certain nombre d'équipements décrits dans la liste ci-après.

Les horaires d'enlèvement et de restitution du matériel doivent IMPÉRATIVEMENT être respectés pour faciliter la tâche de l'équipe bénévole responsable.

Matériel en location

14 tables de 4 m avec tréteaux	3,00€
8 tables de 3 m avec tréteaux	3,00€
24 bancs de 4 m	0,80€
26 tables pliantes de 2,20 m	3,00€
40 bancs pliants de 2,20 m	0,80€
100 chaises plastiques	0,30€
2 cafetières (100 tasses)	8,00€
1 friteuse électrique (5 litres)	8,00€
4 parasols	10,00€

❖ Prêt du matériel gratuit pour les associations du village.

❖ Participation de 10€ pour les fêtes de quartier et de 20€ pour les associations extérieures au village.

Contact

Thibaut THILLET - Tél : 06 13 29 38 19

Enlèvement du matériel : vendredi à 18 heures.

Retour du matériel : lundi à 18 heures.

Aucun matériel ne sera délivré en dehors de cet horaire.

Un chèque de caution de 76 euros à l'ordre du Comité des Fêtes est demandé pour toute location pour le particulier.

Pour toute réservation de matériel, merci de télécharger le bon de commande et le règlement intérieur disponible sur le site de la Mairie et de nous les retourner à l'adresse suivante : comitedesfetes01@yahoo.fr au plus tard 21 jours avant la réservation.

Matériel réservé aux associations locales

- 1 cafetière (uniquement à la salle polyvalente)
- 1 cafetière itinérante 60 tasses
- 1 cafetière itinérante 100 tasses
- 2 crêpes party
- 2 chapiteaux pliants 4 x 4 m
- 1 chapiteau (chèque de caution de 1000 euros à l'ordre du Comité des Fêtes et une attestation d'assurance Responsabilité Civile). Différentes combinaisons possibles : 8 m x 5 m et 4 m x 5 m ou 12 m x 5 m
- 2 gaufriers
- 1 chauffe-saucisses
- 1 plancha fournie sans la bouteille de gaz. (Établir 2 chèques de caution à l'ordre du Comité des Fêtes : 100€ pour le nettoyage et 500€ pour le matériel).
- 1 parasol chauffant fourni sans la bouteille de gaz.

Nous remercions la Mairie pour les nouveaux locaux affectés au Comité des Fêtes. Ces locaux nous permettent un meilleur stockage et facilitent la gestion du matériel.



Composition du Bureau

Président : Thibaut THILLET

Vice-président : Grégory REISSIER

Trésorière : Fabienne MEROT

Trésorier Adjoint : Jacques CHAINTREUIL

Secrétaire : Virginie SAUZE

Membres : Pascal BATAILLARD, Aurore FONTANEL, Sylviane PERRAUD, Virginie NUGUET, Stéphane JAMET, Bruno MINGRET, Christophe CHAUME, Jean Pierre MICHEL, François CAMUS



❖ COMITÉ DE FLEURISSEMENT

L'année 2020 a été marquée, en plus de la crise sanitaire, par de fortes chaleurs et une importante sécheresse.

Dans ce contexte particulièrement difficile le comité de fleurissement a eu à cœur d'offrir malgré tout aux habitants de Grièges un cadre de vie agréable en poursuivant son activité.

Comme tous les ans l'équipe de bénévoles a continué à s'investir en respectant les gestes barrières, pour planter et désherber les massifs et ainsi apporter couleurs et gaieté à notre environnement.

Je les remercie vivement pour tout ce travail accompli ainsi que leur participation active au concours de belote du mois de février qui a permis de réaliser un bénéfice complétant la subvention municipale pour l'achat des plants. Les concours de pétanque et de belote d'octobre ont malheureusement dû être annulés.

Je tiens également à remercier les employés municipaux qui ont assuré arrosage et désherbage.

Nous espérons que l'année 2021 nous permettra de poursuivre notre action dans de meilleures conditions.

Ainsi nous avons programmé 2 concours de belote les 20 février et le 17 octobre et le concours de pétanque le 6 août 2021.

Le comité de fleurissement compte dix-sept membres. Toute personne intéressée peut nous rejoindre et sera la bienvenue !



Guy BOYER



❖ CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié est ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent partager des moments de convivialité, de sympathie, d'échanges autour de jeux de société, belote, tarot, scrabble, triominos... L'après-midi se termine par une collation.

Nos rencontres ont lieu les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardis de chaque mois, de 13h45 à 17h45 de septembre à mai à la salle polyvalente de Grièges.

Cette année notre club a été endeuillé : trois des nôtres nous ont quitté dont Yvette, notre présidente. Nous avons une pensée pour eux et leurs familles.

Cette saison a été écourtée à cause de l'épidémie de la Covid-19. Nous avons arrêté brutalement nos réunions bimensuelles, privant les 35 adhérents de leurs rendez-vous habituels.

Nous avons organisé notre repas d'automne le 19 novembre 2019 à « La Samiane » à Pont-de-Veyle. Notre concours de belote à la vache du 3 décembre 2019 a réuni 144 participants. Nous avons dégusté la bûche de Noël, la galette des rois, fêté la chandeleur avant d'être contraints à l'isolement.

Nous devions reprendre nos activités le mardi 8 septembre 2020 et du fait des contraintes sanitaires encore en vigueur, nous avons reporté nos retrouvailles.

Bonne année 2021 à tous et prenez soin de vous.





LES MANIFESTATIONS EN 2021

- Belote coinchée : mardi 6 avril
- Belote à la vache : mardi 7 décembre

ASSOCIATION FAMILLES RURALES

Le mouvement Familles Rurales a été créé en France il y a plus de 70 ans avec 40 000 bénévoles sur le territoire et 17 000 salariés qui imaginent, créent et développent des services pour les personnes en milieu rural dans un esprit d'échange et de convivialité.

Pour toutes ces convictions, notre association adhère depuis plus de 60 ans à la fédération Familles Rurales avec, en 2020, 120 familles qui participent à nos différentes activités.

Notre association composée de 2 commissions

La première : pour le soutien au relais des assistantes maternelles « Les Kokinous ». Nous proposons des commandes de matériel éducatif pour les parents d'enfants accueillis dans les structures petite enfance de la Communauté de communes de la Veyle ainsi que pour les assistantes maternelles. Nous organisons depuis plus de 10 ans une bourse de puériculture à Laiz, ainsi que des sorties pédagogiques pour les petits et des soirées conférences.

La deuxième : les activités de loisirs.

Avec 3 nouveautés cette année :

➤ **Le renforcement musculaire** avec Rudy Lepicier et le stretching le lundi soir à la salle polyvalente.

➤ **La sophrologie** avec Bernadette Longepierre le mardi en salle multi-activités à l'étage.

Au total, ce sont **8 activités** qui vous sont proposées sur la semaine :

Danse : le lundi de 17h à 21h suivant l'âge avec Carlita Dos Santos, professeur diplômé qui travaille depuis des années à la FRED DANSE ACADEMIE de Péronnas (école reconnue avec des élèves compétiteurs qui participent aux championnats de France, Europe et Monde).

Responsables activité : Sandra Dufloux et Virginie Teppe



Renforcement musculaire : le lundi à 19h30 avec Rudy Lepicier, c'est une répétition de mouvements, ce qui aura un effet sur la posture et sur votre silhouette en raffermissant votre sangle abdominale, vos fessiers et vos cuisses.



Responsable activité : Clémentine Schmitt

Stretching : Le lundi à 20h30 avec Rudy Lepicier également. Il qui permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps. Une pratique essentielle pour retrouver sa souplesse et se relaxer en douceur.

Responsable activité : Clémentine Schmitt

Sophrologie : le mardi à 19h avec Bernadette Longepierre, pour un temps de pause de récupération, des exercices corporels, des visualisations positives et de la respiration pour retrouver un état de bien-être, de sérénité et développer une meilleure conscience de soi.

Responsable activité : Nathalie Frisé

Hip-Hop : avec Mickaël Scholl, le mercredi de 17h30 à 18h30 pour les débutants et de 18h30 à 19h30 pour les confirmés.

Responsable activité : Agnès Nuguet

Qi Gong : le mercredi avec Alain Robert, deux cours de 18h30 à 19h30 ou de 19h40 à 20h40, exercices du corps, de la respiration et de l'attention, pratiqués pour maîtriser, entretenir et renforcer son énergie vitale.

Responsable activité : Michèle Bourbon

Gym douce : le jeudi de 18h30 à 19h20 avec Rudy Lepicier, c'est une activité tout en douceur, proche de la gym Pilate

qui permet un travail des muscles profonds.

Responsable activité : Clémentine Schmitt

Training Day :

de 19h30 à 20h15 également le jeudi avec Rudy Lepicier, qui est un entraînement intensif avec enchaînement d'exercices variés qui mobilisent tous les muscles.



Nathalie FRISÉ



Responsable activité : Catherine Sanjuan

J'en profite pour remercier nos différents partenaires, à savoir la municipalité de Grièges pour la mise à disposition des différentes salles de la commune pour la pratique de nos activités et la Communauté de communes de la Veyle pour son soutien financier envers nos jeunes jusqu'à l'âge de 16 ans. Lors de notre assemblée générale, trois bénévoles ont quitté l'association. Nous sommes à la recherche d'autres personnes pour venir nous rejoindre.

Compte tenu de la crise sanitaire, nous avons dû annuler notre 1^{er} salon du Bien-être prévu le 5 avril et notre fête de l'association du 20 juin. Comme chaque année, à l'occasion de la fête des mères, nos bénévoles ont eu le plaisir d'aller offrir une plante aux nouvelles mamans de la commune et ainsi souhaiter la bienvenue à leur bébé.

En cette année très particulière, je remercie du fond du cœur tous les bénévoles qui travaillent ensemble tout au long de l'année, merci à tous.

Manifestations à venir pour 2021

Le 21 ou 28 mars : Salon du bien-être

Le 11 avril : Bourse puériculture à Laiz

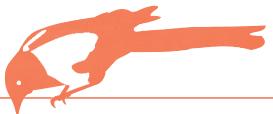
Le 19 juin : Fête de l'association

Le 26 juin : Gala danse Fred académie à Bourg

Le 18 septembre : A.G. Familles Rurales

Le 17 octobre : Vide dressing

Toute l'équipe de l'association Familles Rurales de Grièges vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une belle et heureuse année 2021 à vous et à vos proches en vous protégeant bien.



RESTAURANT SCOLAIRE

L'association du Restaurant Scolaire de Grièges est une association de parents d'élèves bénévoles permettant d'accueillir les enfants du Groupe Scolaire et de l'École Sainte-Thérèse pour le déjeuner.

Cette année, l'organisation du temps de repas a été repensée puisque 2 services ont été mis en place permettant aux enfants de manger dans de meilleures conditions.

Les repas sont élaborés et préparés par Manu Collomb, Chef cuisinier de la société NewRest.

« La bonne cuisine est la base du véritable bonheur »
Auguste Escoffier

L'équipe composée de Véronique Paquet, Martine Berthelon, Odile Desroud et Sylvie Lorin est cette année employée par NewRest. Sylvie Allard est épaulée par une équipe d'animateurs (Jean-Michel, Stéphanie et Nadine) recrutée par la Mairie (que nous remercions au passage pour son soutien dans la refonte du Restaurant Scolaire).



Dans le respect de la réglementation, un repas végétarien est servi une fois par semaine et une partie du repas est bio.



Des repas à thème sont organisés tout au long de l'année (crêpes, barbecue, Noël...). Pour la semaine du goût, le cuisinier a revisité des recettes d'Antan. En partenariat avec la Communauté de Communes, du poulet de Bresse à la crème d'Etrez a pu être servi aux enfants.

Afin de pouvoir proposer des activités autour de l'alimentation (gestion des déchets, équilibre alimentaire...), la nouvelle équipe de l'association est en quête de nouveaux membres.

➔ Tarif du repas : 4.90 €

➔ Tarif du repas non réservé : 5.50 €

Réservation (avant le 25 du mois) et paiement en ligne.

Contact

Adresse mail : restaurantscolairegrieges@gmail.com



Composition du Bureau

Président : Thibaut THILLET

Vice-présidente : Ludivine BOUQUET

Trésorier : Julien GUIDARD

Vice-trésorière : Marylène PUGET

Secrétaire : Marion KWASNIEWSKI

Vice-secrétaire : Marion CLERC



Thibaut THILLET

❖ GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le service périscolaire organise l'accueil des enfants avant et après la classe (en période scolaire).

L'objectif de ce service est de répondre aux besoins de garde des familles avec un accueil de qualité prodigué par des personnes qualifiées.

Deux services vous sont proposés :

La Garderie

➤ Horaires

- Lundi, mardi et jeudi : 7h-9h / 16h30-19h
- Vendredi : 7h-9h / 16h30-18h30
- Coût : 1.10€ la demi-heure

L'étude surveillée (sur réservation uniquement)

➤ Horaires

- Les lundis, mardis et jeudis
- 16h45 à 17h15 et/ou 17h15 à 17h45
- Coût de 1.50€ la demi-heure

Informations

Lieu d'accueil : École Sainte Thérèse - Grande Rue - Grièges

Tél. : 03 85 31 57 29

Email : garderieperiscolaire.grieges@orange.fr

Responsables : Carine MÉNARD et Agnès PIN



❖ MOTO-CLUB DE LA PIERRE TORRION

En cette année difficile sur le plan sanitaire suite à la COVID 19 qui a plongé la France dans un confinement total de mars à mai, nous avons été obligés d'annuler notre épreuve du mois de mai.

Après le confinement nous avons mis en place un plan sanitaire, établi par le service juridique de la Fédération Française motocyclisme, pour permettre en juin, la réouverture du circuit à l'entraînement des pilotes.

Dans un deuxième temps, nous avons dû annuler notre épreuve d'octobre suite à une nouvelle vague de COVID 19 dans le département de l'Ain.

Nous ne voulions prendre aucun risque pour les organisateurs, les spectateurs et tous les pilotes des départements du Rhône, Savoie, Haute-Savoie et de la Loire participants à notre épreuve.

Le club a prêté le circuit deux jours au Comité Départemental Motocycliste Ain pour un encadrement Moto pour les jeunes de la Communauté de communes de la Veyle.

Nous avons aussi fait des modifications sur le plan de notre infrastructure avec la réfection du poste de chronométrage à l'intérieur et à l'extérieur, la pause d'un basting de recul au niveau de la grille de départ et un nouveau pré parc (box individuel).

Projets 2021

Nous organiserons une épreuve de Motocross le dimanche 16 mai 2021
- Ouverture du parking à 8h00 - Entrée gratuite.



Christophe COMAS

Le club a fait la demande pour accueillir la ligue Auvergne Rhône-Alpes pour les catégories OPEN 65/ 85 / trois séries, OPEN 125/MX2/MX1 et vétéran.



Poste de chronométrage



~ SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Cette année nous avons eu le départ de nombreux membres du fait de l'entrée en 6^{ème} des enfants. Nous les remercions pour leur dévouement.

Nous avons également renouvelé une petite partie du bureau dont la présidente et la secrétaire, et nous avons de nouveaux membres. N'hésitez pas à venir gonfler les rangs ! Nous formons une belle équipe motivée et dynamique, prête à réaliser des manifestations pour les enfants...

L'association du Sou des écoles de Grièges organise diverses manifestations afin de financer de petits achats et des activités pédagogiques. Tous les bénéfices sont attribués au profit des enfants de l'école.

Cette année 2020 est un peu particulière du fait de la COVID 19. Nous n'avons pas pu mener toutes nos manifestations. Nous avons tenu à offrir les calculatrices pour les élèves de CM2 qui entrent en 6^{ème}. Nous remercions les enseignants pour leur aide.

Nous tenons aussi à signaler que nous mettons tout notre cœur dans nos manifestations afin qu'il n'y ait aucune discrimination sociale entre les enfants. Effectivement certaines familles ne pourraient profiter des sorties, si celles-ci n'étaient pas financées par le Sou. Nous sommes donc heureux et fiers que tous nos élèves puissent profiter de ces beaux projets.

Vous pouvez également découvrir notre association sur **le site** : www.soudegriges.asso.st ou sur notre **page Facebook** : Sou des écoles Grièges



Grégory REISSIER

Et je tenais personnellement à souhaiter une bonne continuation à toute l'équipe avec qui j'ai eu plaisir à travailler/échanger...

Après plus d'une dizaine d'années consacrée au Sou, une page se tourne, mais j'ai totalement confiance en mon successeur Greg qui saura prendre soin de ma petite équipe !! Bonne continuation.

Cindy Huleux, Ancienne présidente.

Composition du Bureau

Président : Grégory REISSIER

Vice-président : Ludovic CARILLIER

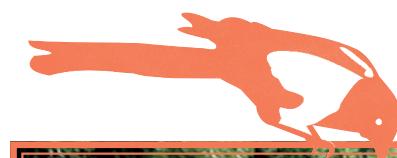
Trésorier : Ludovic BAILLY

Vice-trésorière : Laetitia DUCAROUGE

Secrétaire : Betty MEROT

Vice-secrétaire : Stéphanie BRUN

Membres actifs : Kelly BIDARD, Ludivine BOUQUET, Nicolas CHABLAIS, Marion CLERC, Clara MERKLIN, Alain PICHEGRU, Angélique PONCET, Marylène PUGET, Cyril SERMONAT, Christophe THOMAS, Thibaut THILLET, Ludivine VOLLE.



OGEC DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

L'école Sainte-Thérèse est gérée par l'OGEC : l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique. L'OGEC est au service de l'école et a pour mission de donner à l'établissement les moyens de mettre en œuvre son projet éducatif, pédagogique et pastoral, décidé par le chef d'établissement et l'équipe enseignante.

Nous aidons au financement des projets à court, moyen et long terme, ce qui permet à nos enfants d'acquérir les bases élémentaires et les valeurs sociales indispensables pour entrer progressivement dans la vie.

Cette année un peu particulière a tout de même permis aux enfants de profiter d'un spectacle. Le 28 janvier 2020, les élèves de CM1 et CM2 ont eu le plaisir de regarder et de participer au spectacle « Citoyens du monde » présenté par la Compagnie de la petite lune. Et les cycles 1 et 2 ont pu assister au spectacle « Au fil des émotions » présenté par cette même compagnie. Tous ont beaucoup apprécié.

Les autres évènements qui étaient prévus n'ont pu se réaliser du fait de la crise sanitaire : sorties scolaires au Monastère de Brou et aux grottes d'Azé, mais seront réalisées dès que la situation le permettra.

Au-delà de l'organisation d'événements et de projets pédagogiques, l'OGEC est également en charge :

De l'emploi de 3 intervenants extérieurs :

- Anne Moque, professeure diplômée en musique : 1 semaine sur 2
- Tania Cousin, professeure d'anglais diplômée : tous les vendredis
- Élodie Vannier, professeure diplômée de sport : tous les lundis

De l'emploi de :

- Personnel d'entretien
- L'ATSEM
- La surveillance de la sieste et de la garderie
- La rémunération du poste de directrice

Des travaux d'entretien et de mise aux normes des bâtiments et extérieurs.



Pour rappel

Les enfants sont accueillis dès 2 ans et ce tout au long de l'année ! Aujourd'hui, l'école accueille 58 enfants.

Cet effectif continue de perpétuer la taille humaine et conviviale de l'école où les enfants s'épanouissent pleinement tout au long de leur scolarité. Nous avons la chance d'avoir des classes à effectif réduit ainsi qu'une prise en charge individualisée de l'enfant par les institutrices et une enseignante spécialisée.



N'hésitez pas à rejoindre notre équipe en apportant votre bonne volonté et vos compétences, nous vous ferons partager notre enthousiasme. Nous avons besoin de vous...

Composition du Bureau

Présidente : Claudine Ferreira

Vice-président et responsable travaux : Nicolas Boulanger

Trésorière : Nadine Roullet

Secrétaire : Sandrine De Meyer

Communication : Samantha Benoit

Animation: Angélique Segura et Céline Bernard

Membres actifs : Sandrine Michel, Pauline Signeau, Évelyne Thillet et Simon Guillet

MANIFESTATIONS 2021

- Vente à emporter : dimanche 31 janvier de 9h à 12h
- Carnaval organisé par la municipalité + vente à emporter (sous le préau de la salle des fêtes) : samedi 13 mars
- Matinée porte ouverte : samedi 20 mars de 9h à 12h
- Vente de pizzas : vendredi 9 avril de 16h30 à 18h30
- Kermesse : dimanche 27 juin (à la salle des fêtes)
- Assemblée générale : vendredi 8 octobre
- Vente de pizzas : vendredi 16 octobre de 16h30 à 18h30
- Vente de sapins : vendredi 3 décembre de 16h30 à 18h30
- Fête de Noël : samedi 11 décembre (à la salle des fêtes)



❖ ASSOCIATION DES JEUNES DE GRIÈGES

L'Association des Jeunes de Grièges est une « junior association » impliquée dans la vie de la commune. Tout au long de l'année, elle participe activement à l'animation du village et contribue également à la mise en place d'événements familiaux et ludiques pour le local jeunes.

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, tous les projets et actions prévus par le groupe n'ont pas pu voir le jour en raison du contexte sanitaire. Cependant les 9 membres de l'association ont tout de même pu mettre en place leur traditionnelle vente de truffes au chocolat dont nous vous dévoilons les différentes phases du projet :

- Pour commencer, les membres de l'AJG se réunissent lors de plusieurs séances afin de définir ensemble toutes les étapes et informations nécessaires au bon déroulé du projet.
- Puis ils élaborent un tract qu'ils déposent par la suite dans toutes les boîtes aux lettres du village pour informer chaque habitant du jour de la vente.
- Après avoir choisi une recette, puis avoir acheté tous les produits nécessaires à la fabrication, les jeunes se donnent rendez-vous durant trois jours consécutifs afin de réaliser les truffes au chocolat.
- La première étape consiste à préparer près de 40 kilos de pâte chocolatée (cuisson au bain-marie) se composant de chocolat, de beurre, de sucre glace et de sucre vanillé. La pâte est ensuite stockée dans des barquettes au réfrigérateur afin qu'elle durcisse.

- Puis les deux jours suivants, les jeunes se chargent de constituer des boules chocolatées qu'ils roulent ensuite dans le cacao amer formant ainsi les truffes.

- L'ultime tâche à réaliser consiste à conditionner les truffes en les répartissant dans des sachets transparents.

- Vient enfin le jour de la vente durant lequel les jeunes se répartissent différents secteurs géographiques du village afin d'aller à la rencontre de chaque habitant en plusieurs petits groupes.

Pour cette nouvelle année scolaire (2020-2021), la composition du bureau est la suivante :

- Présidente : Julie Gremy
- Vice-président : Arthur Gomes
- Trésoriers : Lucas Broyer et Dorian Thevenet
- Membres actifs : Anna Bernard, Héloïse Cazabon, Juliette Gras, Justine Pioud, Esteban Augagneur, Émilien Choureau, et Julien Rigollet.

Chaque samedi matin depuis octobre dernier, la nouvelle équipe de jeunes se retrouve au local d'animation afin d'échanger et développer l'ensemble de leurs actions. Leurs traditionnels projets seront de retour en 2021 : les ventes (muguet et truffes au chocolat), les événements familiaux au local jeunes (repas à thème, animation escape game), l'animation de la fête du village aux côtés du Comité des fêtes (jeux pour enfants)...



Julie GRÉMY



❖ ATAZIK



Depuis septembre 2019 les amis et musiciens d'expérience de l'association Atazik ont ouvert les portes de « La Maison-Ateliers à Musiques ».

Situé au 71, grande rue, ce lieu d'accueil artistique propose des ateliers adaptés à chacun (guitare, basse, contre basse, clavier, batterie et chant). En groupe comme en solo, pour enfants, pour ados et adultes.

Ces passionnés de musique donnent vie à cette Maison où chaque discipline a son espace dédié.

De nouveaux ateliers ont été créés à la rentrée 2020 :

- Une chorale

- Un éveil musical pour enfants (L'atelier des loulous)
- Une section clavier

Atazik, c'est aussi :

- Des stages proposés tout au long de l'année
- Des répétitions encadrées pour aider les groupes en développement
- Des interventions musicales auprès de personnes en situation de handicap
- Des créations artistiques pour des projets divers (collèges, écoles primaires, foyers spécialisés, chorales...)



Guillaume LÉRY

Intervenants

Caro (chant), Alex (guitare), Jean-Matt (basse, contrebasse), Phil (clavier) et Régis (batterie)

Pour nous joindre

71 Grande Rue - 01290 Grièges

Tél. 06 64 22 36 33

assoatazik@gmail.com

www.facebook.com/lamaisonatelieramusiques

❖ POGO TANGO

POGO TANGO

Crée en 2020, Pogo Tango est un collectif d'artistes locaux. Le but est d'accompagner les artistes sur leur développement et la promotion de leurs projets.

L'association regroupe à ce jour 6 projets musicaux :

- Joël [One-man band]
- La Pigñata [Duo punk]
- Pénélope et ses amis imaginaires [Dub-électro-métal]
- The Dirty Röøsters [Rock'Roll]
- The Patrick's [Chanson Celtique]
- Troub@lour [Chanson Rock]

Le collectif gère également la programmation musicale du Barrel House à Mâcon qui organise des concerts tous les mercredis. Il coordonne les blind-tests/quiz qui ont lieu une fois par mois.

De plus, l'un de nos artistes, Joël, organise une fois par mois, des ateliers bœuf (improvisations musicales) ouverts à tous quel que soit le niveau.

Enfin, vous pouvez solliciter l'association Pogo Tango pour du conseil en programmation ou aide à la recherche d'artistes pour vos événements (concerts privés, animations de mariage, anniversaires...)

Mail : lapignata@hotmail.com ou progbarel@hotmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/PogoTangoCorp>



Maxime CHARVET



Pénélope et ses Amis Imaginaires



Troub@lour



La Pigñata - © Crédit photo : Fabien Dubois / La Scène Mâconnaise



♪ CHAUD COMME LA BRESSE



Cette année si particulière pour tous, l'a été également pour les membres de l'association.

En effet, au lieu de fêter les 5 ans de notre association, nous avons dû annuler la 6^{ème} édition de notre

manifestation phare, le Nid'Poule Festival qui était prévu début septembre, ainsi que diverses manifestations comme le Before avec Atazik, la Zeub Zeub Party au Barrel House ou encore plusieurs blind-tests et quiz...



Cependant, ne voulant pas contraindre le 1^{er} week-end de septembre Griègeois au silence, les membres de l'association, en partenariat avec l'Atelier à Musique ont proposé un apéro concert dans la cour de la salle polyvalente, nommé le « Nid'Tazik » (= Nid'Poule + Atazik)

Près de 150 personnes sont venues profiter du concert acoustique et électrique des intervenants d'Atazik et de Bisous Mamie, artiste chalonnais qui a proposé son projet solo rock'n roll décapant à base de clavier, guitare saturée et boîte à rythme, tout en respectant les consignes sanitaires mises en place.



Cette manifestation est un beau préambule pour de futurs partenariats entre Chaud comme la Bresse et Atazik. Un projet de fête de la musique est en cours de réflexion.

L'association a également rejoint le collectif « The Show Must go Home » composé d'associations et acteurs locaux de l'Ain, de Saône-et-Loire et du Jura.

Ce dispositif a permis d'organiser des concerts chez l'habitant à l'issue du confinement, pour pallier un été qui aurait dû être synonyme d'annulation en chaîne.

Au total, ce sont près de 40 évènements (concerts, spectacles, initiations, ateliers, cinémas...) qui ont été réalisés par les 10 associations pour plus de 2 500 participants durant le 2^{ème} week-end de juillet.

En 2021, l'association espère pouvoir organiser la 6^{ème} édition du Nid'Poule festival avec une date à définir, la Zeub Zeub Party ainsi qu'une fête de la musique en partenariat avec Atazik.

En outre, l'association propose toujours l'organisation de blind-tests/ quiz.

N'hésitez pas à nous contacter si cela peut vous intéresser.



Maxime CHARVET



Anais Patouille Crédit Graphique



❖ AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

UN CENTRE DE SECOURS = UNE AMICALE.

L'amicale remplit en premier lieu un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers. La vente des calendriers lui permet en effet de venir en aide aux sapeurs-pompiers en difficultés, mais aussi :

- Achat et entretien d'une partie des matériels indispensables pour votre et notre sécurité,
- Paiement des cotisations d'assurances et de l'adhésion à l'union départementale pour chaque pompier et ancien pompier adhérent,
- Paiement des frais liés à la formation,
- Entretien des locaux, (rafraîchissement peinture en 2020)
- Aides morales et financières pour les sapeurs-pompiers et leurs familles en difficultés, (1 en 2019, 2 en 2020),
- Veiller au bien-être des sapeurs-pompiers en améliorant la vie en collectivité,
- Dons vers d'autres associations à but non lucratif (Œuvre des pupilles, amicale du secteur, amicale du département).

Nos ressources financières

Nos ressources sont la tournée des calendriers, mais aussi les bénéfices du concours de pétanque, de la vente de saucisson et les dons pour services rendus. Ponctuellement des subventions communales.

Nos ressources humaines

Des hommes et des femmes au grand cœur, motivés et investis pour leur centre de secours.

Sans amicale, ce dernier ne pourrait que survivre.

Notre amicale et notre centre de secours ont besoin de vous, rejoignez-nous !

Accessible à tous, à partir de 16 ans. Compatible avec une activité professionnelle.

❖ PRÉVOYANCE CHEVALINE



La Prévoyance Chevaline assure votre animal

Le cheval : « La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite. » (Georges Louis Leclerc)

Le cheval a été domestiqué par l'homme et fut le compagnon indispensable dans de nombreuses activités : l'agriculture, le transport, le sport, mais aussi la guerre. La domestication du cheval a permis le développement du commerce et la naissance de civilisations sur de grandes étendues. De tous les animaux, il est celui qui a sans doute le plus influencé l'histoire et les progrès de l'humanité.

Aujourd'hui, c'est surtout le loisir qui mobilise notre attrait pour ce magnifique représentant de la race équine.

Manifestations

2020 a été une année spéciale pour tous. Notre association, comme beaucoup d'autres, est terriblement impactée par la situation sanitaire COVID-19, puisque nous avons été obligés d'annuler toutes nos manifestations. En tant que sapeurs-pompiers nous nous devions de préserver la santé de tous, ces décisions ont été longuement réfléchies et soumises aux directives de notre union départementale.

Nous espérons vous revoir en 2021 avec en nouveauté une journée portes ouvertes.



Karine TISON



AGENDA 2021

- 29 mai : journée portes ouvertes avec animations
- 3 octobre : vente de saucisson
- 2 novembre au 30 décembre : vente de calendriers
- Décembre (date à confirmer) : Sainte Barbe

Composition du Bureau

Présidente : Karine TISON

Vice-président : Grégory SOLA

Trésorière : Aurélie CALIENDO

Secrétaire : Pierrick LEDUC

Membre de droit : Éric LIVET, Chef de corps

Ou simplement le plaisir de partager sa vie avec un animal fidèle, d'une grande mémoire affective.

Comment parler du cheval aujourd'hui sans évoquer la persécution gratuite qu'il subit depuis plusieurs mois sur notre territoire... La prévoyance chevaline encourage les propriétaires à une surveillance accrue de leur cheptel et participera naturellement à une indemnisation le cas échéant.

Composition du Bureau

Président : Daniel BROYER • Tél. 03 85 36 20 50

Trésorier : Éric GUILLERMIN • Tél. 03 85 31 68 65

Secrétaire : Pierre CHAVY • Tél. 04 74 69 77 23

N'hésitez pas à nous contacter !



AS GRIÈGES / PONT-DE-VEYLE

Composition du Bureau

Président : Arnaud LAMPS

Vice-Président : Jean-Luc GAUTHERON

Trésorier : Daniel NAVORET

Secrétaire : Ludivine GAUTHERON

Dirigeants : Aline CICLET, Jean-Luc BERNIGAUD, Florian FRENDY, Ludivine GAUTHERON, Gilbert HUCHET, Marc JANDARD, Jean-Pierre MENUBARBE, Daniel PETIT et Alain PREVOST.



Arnaud LAMPS

Le club compte à ce jour **2 arbitres officiels** : Jesse PHILIBERT et Thomas FRENDY.

Au terme de cette année 2020 compliquée, l'ensemble des membres de l'ASGPV remercie tous ses partenaires, bénévoles et amis du club, ainsi que la municipalité de Grièges pour son soutien, et souhaite à tous les Griégeois(es) une très bonne année 2021.

Pour la saison 2019-2020, 3 équipes seniors étaient engagées :

- L'équipe 1 en D2 a terminé la saison à la 9^{ème} place.
- L'équipe 2 a terminé 2^{ème} et elle est montée en D4.
- L'équipe 3 a évolué en D5 le samedi soir.

La catégorie Vétéran, qui ne joue que pour le plaisir le vendredi soir, avec le traditionnel moment de convivialité d'après-match !

Pour la saison 2020/2021, 1 équipe senior a été engagée.

Dans la catégorie U9, une équipe est engagée.

Responsables des équipes

Seniors 1 : Bayram KAYA

Vétérans : Gérald RYMPPEL

U9 : Ludivine GAUTHERON et Marc JANDARD

➔ Si vous désirez pratiquer le foot au sein de l'ASGPV, vous pouvez contacter Jean-Luc GAUTHERON, correspondant du club, au 06.31.11.15.70.

Vous pouvez également consulter le blog officiel de l'ASGPV à l'adresse suivante : www.asgpv.wordpress.com ou notre page Facebook « asgpv facebook »



AGENDA 2021

- Dimanche 3 janvier : Loto
- Dimanche 17 janvier : saucisson et boulettes au marché couvert de Pont-de-Veyle
- Lundi 5 avril : Loto de Pâques à Laiz
- Vendredi 2 juillet : Pétanque au boulodrome de Grièges



Finalistes tournoi en salle 2020

BOXING CLUB

Notre association accueille tout le monde à partir de 12 ans, hommes, femmes, ados, sportifs confirmés ou débutants.

Envie de combattre sur le ring, ou simplement vous défouler ?

Laissez vos appréhensions de côté et venez découvrir le kickboxing, un sport complet, qui vous sera bénéfique sur tous les plans : cardio, motricité, musculaire.

Le tout dans une ambiance familiale, encadré par des moniteurs diplômés (1 bmf3, 2 bmf2, 1 bmf1), et en toute sécurité (travail à la touche et protections obligatoires).

Pour des raisons pratiques, le club a regroupé l'ensemble des cours à la salle polyvalente de Cruzilles-lès-Mépillat.

➔ Cours adultes les lundis et jeudis de 19h45 à 21h30.

➔ Cours ados (12-15ans) le mardi de 19h à 20h30.



AS GRIÈGES CYCLO

L'AS GRIEGES CYCLO est un club cycliste (cyclo et VTT) d'une quarantaine d'adhérents, effectif relativement stable d'année en année. La pratique s'inscrit dans un esprit « sport et loisirs » plutôt que compétition. Les cyclos se retrouvent toute l'année, chaque dimanche matin et plusieurs fois par semaine, pour des sorties sur les routes de Bresse, Dombes, Mâconnais ou Beaujolais, au départ de Grièges. Les VTTistes (moins nombreux) se retrouvent chaque dimanche matin mais pour des sorties sur les sentiers accidentés du Mâconnais Beaujolais, généralement au départ de Juliénas.

La saison 2020 a été perturbée par la COVID19. Un certain nombre de sorties et événements ont dû être annulés. En premier lieu le traditionnel **séjour annuel cyclo** (prévu cette année en mai dans les Baronnies provençales), un cocktail de sport, convivialité et découverte très apprécié des adhérents. Mais également début novembre notre **randonnée VTT « Les Cimes de Juliénas »**, un temps fort et fédérateur au sein du club qui connaît habituellement un beau succès en accueillant en moyenne 500 participants. Frustrés en 2020, nous serons plus motivés que jamais en 2021 pour mettre sur pied ces deux rendez-vous.

L'activité du club s'est malgré tout plutôt bien maintenue avec les **sorties hebdomadaires et la participation à des randonnées organisées dans d'autres régions**, histoire de changer d'ambiance et de paysages.

Pour les cyclos : l'ascension du Mont Revard en Savoie ou encore un séjour itinérant en Corse au mois de septembre. Pour un adhérent, la saison représente au final entre 5000 et 10 000 km pour 50 000 à 100 000 mètres de dénivelé positif.

Pour les VTTistes : une rando à St-Paul-Trois-Châteaux, dans la Drôme ou encore la participation à la Transmaurienne VTT en Savoie (180 km sur 5 jours avec 6 400 m de dénivelé). La saison d'un VTTiste représente un cumul de 1 000 à 3 000 km environ.

Si vous êtes intéressé par l'activité du club et souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. L'adaptation des groupes et sorties proposées permettent d'accueillir de nouveaux adhérents de différents niveaux.



Pour en savoir plus

Site internet : <https://asgriegescyclo.jimdofree.com>

E-mail : as.grieges.cyclo@hotmail.com

Référent cyclo : René VERNATON

Référent VTT : Marcelle BOILLON

AMICALE BOULE DE GRIÈGES



L'Amicale Boule a changé de président. Après 21 années à la tête de la société, Henri Lemonon cède sa place à Dominique Poulet. Un grand bravo et merci Henri pour ces 3 septennats. La trésorerie revient à Serge Bérodier.

L'effectif reste stable avec 68 licenciés dont 10 féminines.

Notre concours de belote du 4 janvier a connu un réel succès avec 104 doublettes.

Sur 7 concours de boules, seulement 2 se sont déroulés avec succès en respectant les mesures sanitaires. Le challenge Super U du lundi 24 août, un 32 doublettes était complet et le challenge Pelus Jean et Yvan du samedi 5 septembre comptait 48 participants.

Nos 2 lots ont été annulés.

Des travaux ont eu lieu au boulodrome : réparation des murs, peinture intérieure et remplacement des portes boules.

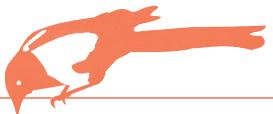
Les entraînements du lundi après-midi ont repris avec les conditions imposées par la fédération française de sport boule. Chacun était heureux de se retrouver. Merci à toutes et tous d'avoir respecté les règles sanitaires.

Je tiens à remercier la municipalité pour ses autorisations et son soutien, et les licenciés et bénévoles de l'aide apportée lors des manifestations et de l'entretien du boulodrome.

La société vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 en espérant de meilleures conditions. Bonnes Fêtes de fin d'année.



Dominique POULET



❖ SOCIÉTÉ DE CHASSE “LA SAINT-HUBERT”

L'effectif de notre société reste stable avec 38 chasseurs pour cette saison.

La chasse du lièvre, gibier « roi » de notre territoire semble très prometteuse pour cette saison, avec déjà un prélèvement important réalisé pour cette nouvelle saison.

En ce qui concerne le gros gibier, le chevreuil reste bien présent sur notre territoire avec un plan de chasse en progression constante, preuve de la bonne santé de cette espèce.

L'été 2020 a été marqué par l'aménagement de notre local dont le gros œuvre a été achevé au début du printemps. Il nous a fallu réaliser des travaux d'isolation, de carrelage, de plomberie et de peinture, ce qui a occupé un grand nombre de sociétaires durant l'été, un grand merci à tous.

Je remercie également nos élus locaux, notamment Mesdames Joëlle RENOUD et Annick GREMY pour avoir mis à notre disposition un local nécessaire au bon fonctionnement de notre société.

Comme de nombreuses autres associations, l'épisode sanitaire que nous traversons entache nos différentes manifestations, notamment notre journée « Boudin-boulettes » prévue début décembre.

Au nom de la société de chasse « SAINT-HUBERT », je souhaite à toute la population griègeoise une excellente année 2021, prenez soin de vous et de vos proches.



Jean-Pierre MORIER



Le local aménagé

❖ SOCIÉTÉ DE PÊCHE “LA VEYLE”



L'année 2020 de la société de pêche « LA VEYLE » se termine avec de meilleurs résultats qu'en 2019 malgré le confinement dû à la COVID-19.

Nous finissons l'année avec plus de 935 cartes au total, alors que l'année précédente nous en avions seulement 800.

Nous avons dû annuler pour cause sanitaire, notre concours carnassiers du 24 octobre 2020 et le service jeunesse qui nous avait contacté, a annulé la journée découverte pêche prévue.

Pour l'année 2021 nous ferons un lâcher de truites dans le Malivert pour l'ouverture au mois de mars, des alevinages le long de notre parcours.

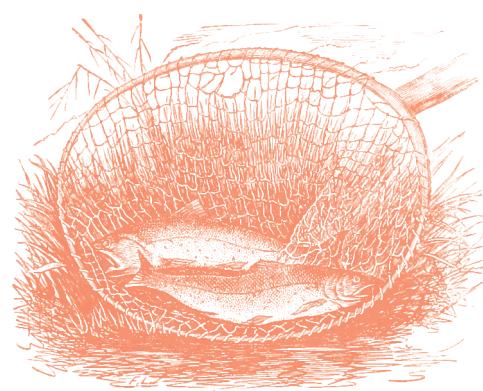
Notre concours carnassiers se déroulera le 23 octobre 2021, si nous trouvons des chapiteaux du fait de la cessation d'activité de notre loueur, et si la situation sanitaire le permet.

Nous continuerons l'entretien des berges avec les bénévoles impliqués à nos côtés. Un grand merci à eux.

La société de pêche souhaite une bonne année 2021 à tous.



Jackie LAURENT



❖ INTERCLASSES

La fête des conscrits ne représente plus depuis de très nombreuses décennies les mêmes symboles et les mêmes images sociales.

Au fil des ans, la fêtes des conscrits a évolué pour devenir un rassemblement de personnes qui maintiennent une forme de convivialité intergénérationnelle et qui redéfinissent une tradition dont les origines historiques ont souvent été oubliées ou perdues. Aujourd'hui les conscrits sont assimilés à une panoplie d'objets devenus symboliques, comme la cocarde, le chapeau, le drapeau tricolore...

L'interclasse créée en 2001 pour aider les conscrits de 20 ans à organiser le défilé et le banquet est composée de 14 membres de différentes classes que vous pouvez contacter si besoin d'informations.

Jean-François Nuguet (président), Christine Genilleau, (Vice-Présidente), Yves Foinant (Secrétaire), Alain Couturier (Trésorier), Arlette et Bernard Poulet, Colette Gabillet, Catherine Abert, Didier Flatot, Catherine Decher, Renaud Michelier, Pascal Carré, Ginette Desmaris, Alexandra Thillet.



Jean-François NUGUET

Conscrits des classes en 1

Samedi 6 février 2021- Remise des cocardes.
Samedi 27 février 2021- Défilé et banquet.

En raison des conditions sanitaires actuelles, nous ne sommes pas en mesure de vous confirmer ces dates. Nous vous informerons dès que possible.



❖ ACTIVITÉS, LOISIRS ET TRADITIONS



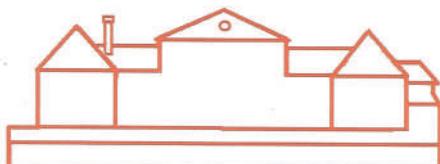
ALT, Activités Loisirs Traditions, propose des ateliers d'encadrement, de points comptés et de peinture. Ils ont lieu dans les locaux de l'ancienne mairie, à raison d'une séance par mois.

L'association a exposé au Lycée Professionnel de Mâcon.

L'exposition prévue tous les 2 ans qui devait avoir lieu en juin 2020 à la salle des fêtes de Grièges pour présenter nos savoir-faire a été reportée à une date ultérieure.



❖ HISTOIRE ET PATRIMOINE



Histoire & Patrimoine

Cette année 2020 a été particulière à plus d'un titre pour la vie associative. La crise sanitaire que nous traversons a conditionné, en partie, nos actions.

Cependant, le 4 octobre, la sortie culturelle à Lyon a pu avoir lieu et a permis à une vingtaine de personnes de suivre une visite commentée et théâtralisée de l'Hôtel-Dieu, réouvert après restauration en 2018 et de se promener dans le Parc de la Tête d'Or.

Le 17 octobre 2020, l'Assemblée Générale de l'association a pu se tenir le matin, ainsi que la conférence « Regards historiques sur le protestantisme dans l'Ain » par Monsieur Bruno Benoit, conférence qui a réuni près de 60 personnes.



L'association « Histoire & Patrimoine », forte d'une quarantaine d'adhérents, est une association cantonale regroupant des personnes intéressées par le Patrimoine.



Yves BAJAT

En tant que membre de « Patrimoine des Pays de l'Ain », elle offre à ses adhérents la possibilité de suivre des formations au guidage. Ces personnes assurent, ensuite, des visites commentées en partenariat avec l'Office de Tourisme Vonnas - Pont-de-Veyle : visite du parc du château de Pont-de-Veyle, de la ville, mais aussi des moulins du territoire.

Les Patoisants proposent d'assurer danses, chants, fables en patois et étudient toutes les demandes qui leur seront faites.

Pour tout renseignement : Jean-Paul GUILLARD au 04 74 50 06 28

Les membres de la commission « Sur les traces de François Leguat. De la Bresse à l'Île Rodrigues », continuent la collecte d'informations et essayent, patiemment, de retracer la vie de François Leguat, huguenot natif de Saint-Jean-sur-Veyle.

Pour tout renseignement : Jacques ANTOINA au 03 85 31 64 44.

En janvier 2021, le deuxième Festival de films vidéo amateurs « Patrimoine et Traditions » sera lancé.

Les films devront avoir une durée maximale de 4 minutes, concerter un sujet libre en lien avec le Patrimoine et avoir été tournés sur le territoire de la Veyle.

Le palmarès sera dévoilé le samedi 17 avril 2021 à la salle des fêtes de Saint-André-d'Huiriat.

Pour tout renseignement : Jean VITAL au 06 85 29 81 24.

Toute personne, intéressée par l'Histoire ou le Patrimoine de notre territoire, peut contacter le Président de l'association, Yves BAJAT au 06 09 91 70 14 ou associationhetp@gmail.com

COMITÉ DE JUMELAGE



Le 1^{er} janvier, Hélène Vital, fidèle à notre comité, s'est éclipsée sans bruit, laissant sa famille et ses amis français et allemands bien démunis.

Ceci augurait-il de cela, toujours est-il que nous aurions aimé vous montrer ceci...



Mais le bilan de notre année se résume à cela...



...à savoir une page blanche.

Alors que cette année s'annonçait riche en événements, à cause de la pandémie, nous avons dû annuler notre soirée café-théâtre (prévue le 11 mars), mais aussi et surtout la grande fête organisée le 9 mai pour fêter les 20 ans de notre partenariat avec nos amis allemands.

Annuler aussi le voyage prévu début décembre pour participer à un marché de Noël, si typique là-bas.

Annuler aussi notre assemblée générale dans sa forme traditionnelle, un bilan sera adressé à tous nos fidèles adhérents.

Seuls les cours d'allemand organisés à Pont-de-Veyle et Vonnas sont maintenus dans le respect des mesures barrières de sécurité.

Tous ces projets seront conservés bien précieusement au sein de notre association et ressortiront des cartons dès que la conjoncture sanitaire le permettra.

Alors rendez-vous dès le printemps si possible, pour notre soirée café-théâtre mais surtout en 2025 pour fêter les 25 ans de notre partenariat avec Straubenhardt.

N'hésitez pas à rejoindre les membres du Comité de jumelage Veyle-Straubenhardt en contactant votre correspondant : Christophe Frisé au 06 21 91 12 62 ou sur jumelage.veyle@gmail.com.





❖ AU DÉTOUR D'UN CHEMIN

Cette association née en 2017, a pour but d'apporter occasionnellement une aide en fournitures scolaires, vêtements et produits d'hygiène dans des villages de différents pays dans le besoin et plus particulièrement en Afrique.



En 2020, l'opération CONGO, dont le transport par container nous a été offert gracieusement, a pu être menée à bien. Pendant 6 mois malgré la Covid-19, nous avons pu amasser, trier et mettre en carton des vêtements, jouets, peluches etc... pour aider l'association « Aide et action » à Brazzaville.

Marie-Agnès GUIGUE

L'aménagement du poste de santé rurale de MBOUROKH se poursuit en partenariat avec « Les amis de tous » de Villeurbanne (collecte de matériel médical).

Projet pour 2021 : Opération « Bébé à naître » et aide à la scolarisation.

L'association comporte 12 membres. Vous pouvez nous rencontrer sur différentes manifestations où nous avons un stand (vide grenier, marché artisanal et Noël...).

Mail : lepelican2017@gmail.com

❖ CANTONAIDE

Cantonaide est une association caritative née, en 2004, de l'idée de pouvoir apporter une « aide, dans l'urgence, sans discrimination, avec ou sans la collaboration des services sociaux, de toute personne en difficulté ».

Elle est constituée d'une équipe de 38 bénévoles actifs répartis sur le territoire. Ses locaux sont situés 57 Grande Rue à Pont-de-Veyle.

L'aide alimentaire est la principale activité de l'association. Pour éviter le gaspillage, des entreprises citoyennes - dont l'hypermarché Super U de Laiz - ont choisi de privilégier les familles dans le besoin et ont chargé Cantonaide de redistribuer les denrées fournies. L'année dernière 2876 colis de produits secs et de produits frais ont pu être distribués, représentant près de 33 tonnes de denrées. Le soutien peut aussi être financier avec des aides ponctuelles.

Cantonaide agit également en partenariat avec le Conseil départemental de l'Ain, la MSA et la CAF dans le cadre des Vacances Solid'Air. Ce dispositif permet à des enfants de familles connaissant des difficultés économiques de pouvoir partir en vacances. Depuis 2011, Cantonaide a permis à 149 enfants de participer à des camps de vacances.

La trésorerie provient essentiellement de la générosité de particuliers ou d'entreprises, des adhésions des bénévoles, des subventions et des produits de manifestations que Cantonaide organise.

Cantonaide recherche des bénévoles, notamment pour le transport (permis B nécessaire) et la manutention de denrées (renseignements au 07 81 74 82 24).



Yvon LESUEUR

En raison des conditions sanitaires, 2020 n'a pas permis d'organiser ses manifestations qui sont les principales sources de trésorerie,

Vous pouvez soutenir l'association en faisant un don et l'envoyer par courrier à l'adresse suivante, un reçu vous sera envoyé : CANTONAIDE - Mairie, Parc du Château - 01290 Pont-de-Veyle

Pour la commune de Grièges, Madame Monique MYCEK est la responsable locale de Cantonaide. N'hésitez pas à prendre contact au 06 23 90 13 27 pour avoir plus d'informations.



Contacts utiles

❖ BARS & RESTAURANTS

Mme BARRAUD Corinne, M. FREYDIER Bruno	03 85 33 50 28	"L'Entre Veyle"
Mme DUCROUX Cécile	03 85 35 56 05	"Le Port de By"
M. ATTALLAH Karim	03 85 59 13 73	"Le Pont Vert"
Mme PEREIRA Marlène	03 85 31 84 67	"Le Catalpa"
M. VINCEROT Pierre	03 85 30 40 02	"La Valla Pizza"

❖ HÉBERGEMENTS

M. et Mme BOUVET	06 01 85 76 29	Gîte du Mont Volat
M. et Mme DUCROUX	04 74 23 82 66	Gîte des Hautes Corcelles
M. et Mme JURQUET	04 74 23 82 66	Gîte L'Orangeraie
M. et Mme MYCEK	06 23 90 13 27	Gîte Le Grand Saule

❖ SERVICES

AU FIL DE LA ROSE - Mme DA SILVA Rosa	06 87 85 94 89	Couture - Retouches - Repassage
AU PLAISIR DES YEUX - Mme BRULEY-PALAZZO	03 85 31 58 36	Encadreur - Restauration de cadres anciens - Création de décors peints
AURORE ESTHETIK - Mme FONTANEL Aurore	03 85 50 94 83	Institut de Beauté
COIFF & MOI - Mme MARCOUX Nancy	03 85 36 24 78	Coiffure dames, hommes et enfants
COIFFURE ELIANE - Mme MORIN-REY Éliane	03 85 31 62 40	Coiffure dames, hommes et enfants
FATY TRAITEUR - M. VERDET René	06 50 49 26 88	Traiteur à domicile
GARAGE BOUCHY - M. BOUCHY Christophe	03 85 23 94 05	Garage - Carrosserie - Vente véhicules import
LA MI DO RÉ - M. et Mme CHEVRIER	03 85 31 69 08	Boulangerie-Pâtisserie
LG SERVICES - M. GAUTHERIN Laurent	06 44 97 23 94	Transport Express
MARPA La Veyle	03 85 50 84 62	Maison d'accueil pour personnes âgées
Mme NAVORET Agnès	06 52 34 79 23	Coiffure à domicile dames, hommes et enfants
PROXI SUPER - M. BERGER Jérémie	03 85 31 78 99	Supérette
O'TEMPS ZEN - Mme VILLARD Séverine	03 85 30 67 19	Institut de beauté
Mme REVILLON Karine	06 81 79 03 71	Photographe

❖ FLEURS, PÉPINIÈRES & ESPACES VERTS

Centre-Est Plantes Marc GRAS et Fils	03 85 31 53 07	Horticulteur
Ets. VAURAZ	06 12 85 09 80	Horticulteur
ÉVASION PAYSAGES - M. NALLARD Yannick	06 12 85 09 80	Paysagiste-élagueur
PASSION JARDINS - M. VANHECKE Arnaud	06 82 26 45 10	Création et entretien de jardins
SAILLER Henri	06 07 94 83 55	Paysagiste

❖ DIVERS

BRESSOR	03 85 36 20 36	Fromagerie
CAPIFRANCE - Mme MORIN Valérie	06 80 08 24 56	Négociatrice en immobilier
Ets DRUGUET - M. DRUGUET Christophe	03 85 23 96 15	Études et réalisations de moules pour fonderie
ETHIMMOLOGIS - Mme BOTTON Evelyne	06 08 49 64 59	Agent immobilier : maisons, fermes, biens de prestige
Établissements MINGRET	03 85 36 28 28	Fabrique de toiles de criblage

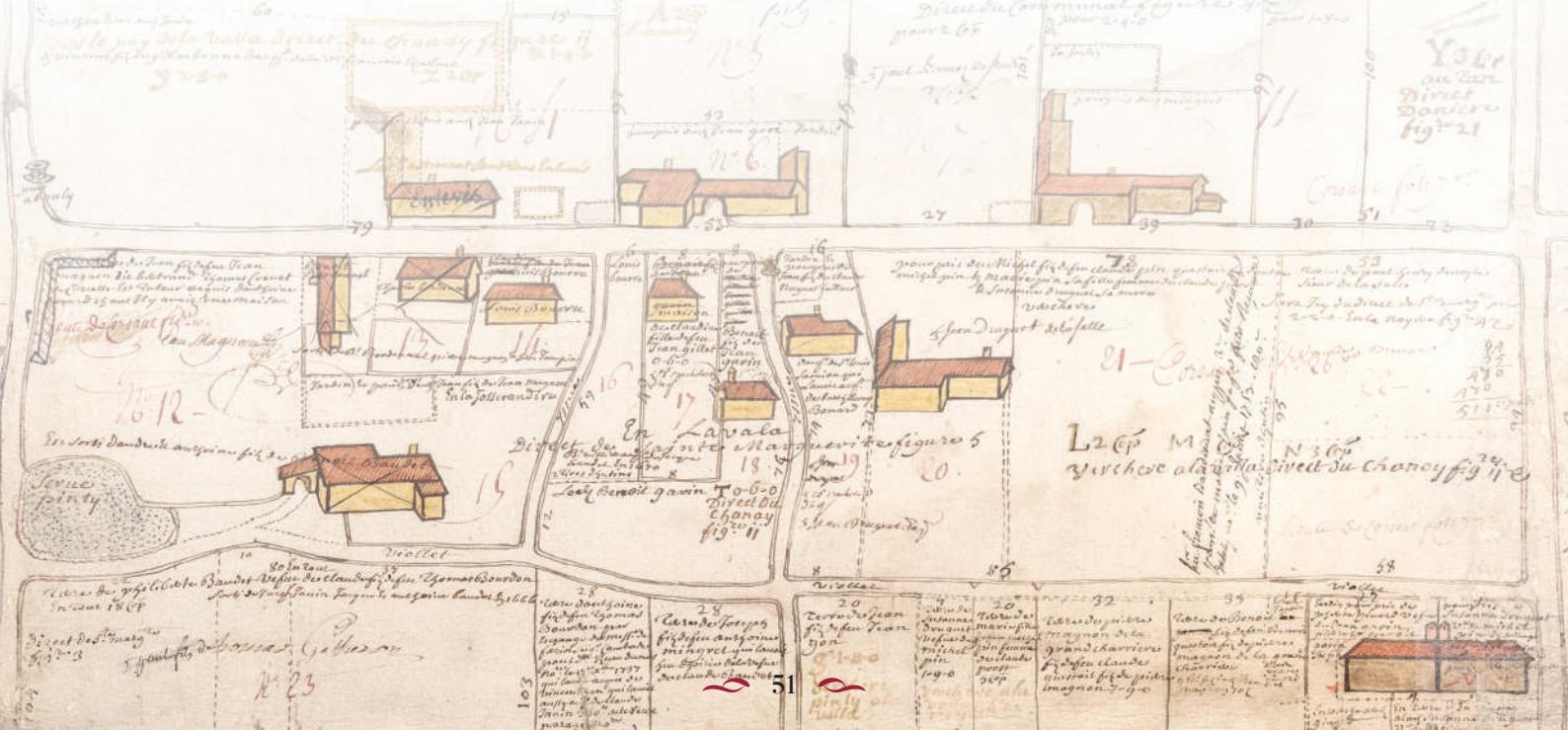


❖ BÂTIMENT

ALVES FAÇADES - MM. ALVES Carlos et Manuel	03 85 36 25 61	Façadier - Neuf et rénovation pierre et pisé
M. CHANEL Christian	06 78 40 02 29	Plâtrerie - Peinture - Décoration
CHARNAY METALLERIE - M. CHARNAY Alain	03 85 36 25 83	Métallerie - Serrurerie - Menuiserie - Aluminium
M. CURSIO Giacinto	06 81 87 12 06	Maçonnerie - Rénovation - Carrelage
M. EVANGELISTA Carlos	06 26 88 11 15	Électricité générale - Automatisme de portail
M. EVANGELISTA Jessy	06 38 85 95 88	Électricité générale
FEUILLET PEINTURE	06 13 63 86 05	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Revêtement sols & murs
M. HOURLIER Christophe	06 23 85 40 26	Menuiserie bois pvc alu - Cuisine - Dressing - Aménag. intérieur
JACK DÉCO - M. SEGERS Jacques	06 62 88 53 74	Plâtrerie - Peinture - Décoration - Finitions
LIGNOTOIT - MM. GAILLARD Thibaut et BOYER Pierre- Alexandre	07 84 95 17 98	Construction et Charpente bois - Couverture - Zinguerie
OUVERTURES KONCEPT - M. GUINOT Guillaume	06 31 62 59 19	Menuiserie intérieure/extérieure bois, alu, PVC - Dépannage serrurerie habitation/véhicule
PLOMBERIE DU VAL DE SAÔNE - M. SAUVANET Thierry	06 95 74 81 95	Plomberie - Chauffage - Sanitaires - Trait. de l'eau - Gaz - Ramonage
RENOV'AIN - M. QUILLÉ Aurélien	06 45 07 86 65	Fermetures bois, alu, PVC - Doublages - Parquets - Escaliers - Dressings
SERGE GOYON	06 58 23 55 01	Placoplâtre, peinture, décoration, façades et isolation extérieure
SOLAR MATE - M. PENIN Thierry	06 43 01 56 73	Plomberie - Sanitaires - Chauffage - Traitement de l'eau - Climatisation

❖ MÉDICAL & PARA-MÉDICAL

Cabinet BOINON-FEYEUX-BOURLIONNE	06 49 85 59 44	Infirmières
M. GRIZARD Jean Michel	03 85 31 63 90	Pharmacien
Mme JOVER Frédérique	06 07 30 91 42	Psycho-énergéticienne
M. KAYSSIEH Bassel	03 85 31 63 65	Chirurgien-dentiste
Mme LEBRET Célia	07 78 31 02 72	Orthophoniste
M. LUIS Pedro	03 85 23 06 61	Médecin généraliste
Mme VILLARD Marion	06 86 36 55 13	Ostéopathe D.O. TNO. spécialisée en pédiatrie



Infos pratiques

URGENCES

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie (Laiz)	17 ou 03 85 23 81 10
Urgence dépannage électricité	09 72 67 50 01
Urgence dépannage gaz	0800 47 33 33
Urgence dépannage eau	0977 401 130
Centre antipoison Lyon ou centre.antipoison@chu-lyon.fr	04 72 11 69 11

SANTÉ

CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON www.ch-macon.fr	03 85 20 30 40
POLYCLINIQUE DU VAL DE SAÔNE http://www.cliniquevaldesaone.fr	03 85 23 23 23
CENTRE HOSPITALIER DE BOURG-EN-BRESSE www.ch-bourg-en-bresse.fr	04 74 45 46 47
CENTRE HOSPITALIER DE PONT-DE-VEYLE 1 rue Pierre-Goujon	03 85 36 23 50



POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDE :
3237 ou www.3237.fr

DIVERS ORGANISMES

MAIRIE DE GRIÈGES www.grieges.fr	03 85 31 52 45
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VEYLE Le Château - 10 rue de la poste - 01290 PONT-DE-VEYLE www.cc-laveyle.fr Tél. : 03 85 23 90 15 - Email : accueil@cc-laveyle.fr	
LA POSTE 18 rue de la Poste 01290 PONT-DE-VEYLE www.laposte.fr	36 31
↳ <i>Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Samedi de 9h à 12h</i>	
↳ <i>Départ du courrier du lundi au vendredi à 16h et le samedi à 12h</i>	
PRÉFECTURE DE L'AIN www.ain.gouv.fr	04 74 32 30 00
SERVICE DES EAUX (SDEI)	0810 544 544
ERDF	09 69 32 18 56
SERVICE IMPÔTS DIRECTS ET FONCIERS Place Casimir Ordinaire - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAONE Email : sip-sie.st-laurent-sur-saone@dgfip.finances.gouv.fr	03 85 39 96 00
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES www.caf.fr	0810 25 01 10
POLE EMPLOI www.pole-emploi.fr	39 49
MUTUELLE CHEVALINE M. Daniel BROYER M. Eric GUILLERMIN M. Pierre CHAVY	03 85 36 20 50 03 85 31 68 65 04 74 69 77 23

FRANCE ALZHEIMER DE L'AIN

04 74 52 10 90

Les Terrasses de Ville - 20 rue Littré - 01000 BOURG-EN-BRESSE

Email : ain.alzheimer-bourg@orange.fr

www.francealzheimer.org/ain

Permanences les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h.

Écoute personnalisée les mercredis de 14h à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h.

LE CONCILIATEUR

03 85 36 37 18

M. Michel CHANEL

Les permanences ont lieu à la Communauté de Communes de Bâgé - 50 chemin de Glaine - 01380 BÂGÉ-LE-CHÂTEL.
Le 1^{er} lundi du mois sur rendez-vous

AMFD01

04 74 21 19 76

(Association Départementale pour l'Aide aux Mères et aux Familles à Domicile)

3 rue du Colonel Gastaldo - 01000 BOURG-EN-BRESSE

Email : amfd01@worldonline.fr

PERMANENCES À GRIÈGES

dans les locaux de l'Espace de Soins, 437 Grande Rue

A.D.A.P.A.

04 74 45 59 64

(Association Départementale d'Aide Aux Personnes de l'Ain)

Mme Angélique LAURENCIN - Email : a.laurencin@adapa01.com
Les mardis de 9h30 à 11h à Grièges ou les mercredis de 14h à 16h à Pont-de-Veyle.

PERMANENCES À PONT-DE-VEYLE

dans les locaux du Pôle des Services Publics, Le Château, 10 rue de la poste

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE PROXIMITÉ (SDP)

Lieu d'accueil avec l'assistante sociale où la puéricultrice uniquement sur RV du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h auprès des Services Sociaux du département de l'Ain par téléphone au 3001.

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

03 85 30 83 51

Email : msap@cc-laveyle.fr

↳ *les lundis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30*

les mardis et mercredis de 9h à 12h30

les jeudis de 14h à 18h

MISSION LOCALE JEUNES

04 74 45 35 37

Les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 14h à 17h sur rendez-vous.

DDFIP

04 74 45 68 00

(Direction Départementale des Finances Publiques de l'Ain)
Accueil personnalisé de proximité avec un agent des finances publiques, le jeudi entre 9h et 12h uniquement sur rendez-vous.

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

03 85 40 00 66

Email : afeillens@fede01.admr.org

Les semaines impaires, le vendredi de 14h à 16h.

Prévention Covid-19



Vous êtes une personne à risque de développer une forme grave de la COVID-19 ou vous côtoyez une personne fragile ? L'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes appelle au maintien de la vigilance.

Les comportements de chacun ont un impact sur la protection des personnes fragiles. Les proches sont potentiellement porteurs de l'infection et peuvent la transmettre sans s'en rendre compte. C'est pourquoi il est indispensable de respecter strictement les mesures barrières : porter un masque lors des rencontres, respecter une distance physique, se saluer sans se serrer la main, ne pas s'embrasser, et se laver fréquemment et rigoureusement les mains.

► Qui est considéré comme personne à risques face à la COVID-19 ?

L'ensemble de la population est susceptible de contracter la maladie COVID-19. Certaines personnes sont toutefois plus à risques de formes graves, pouvant entraîner des soins en réanimation, voire un décès :

- Les personnes de plus de 65 ans : même en bonne santé, il est recommandé de rester très vigilant.
- Les personnes atteintes d'une maladie chronique ou fragilisant leur système immunitaire.
- Les femmes enceintes au 3^e trimestre de grossesse.

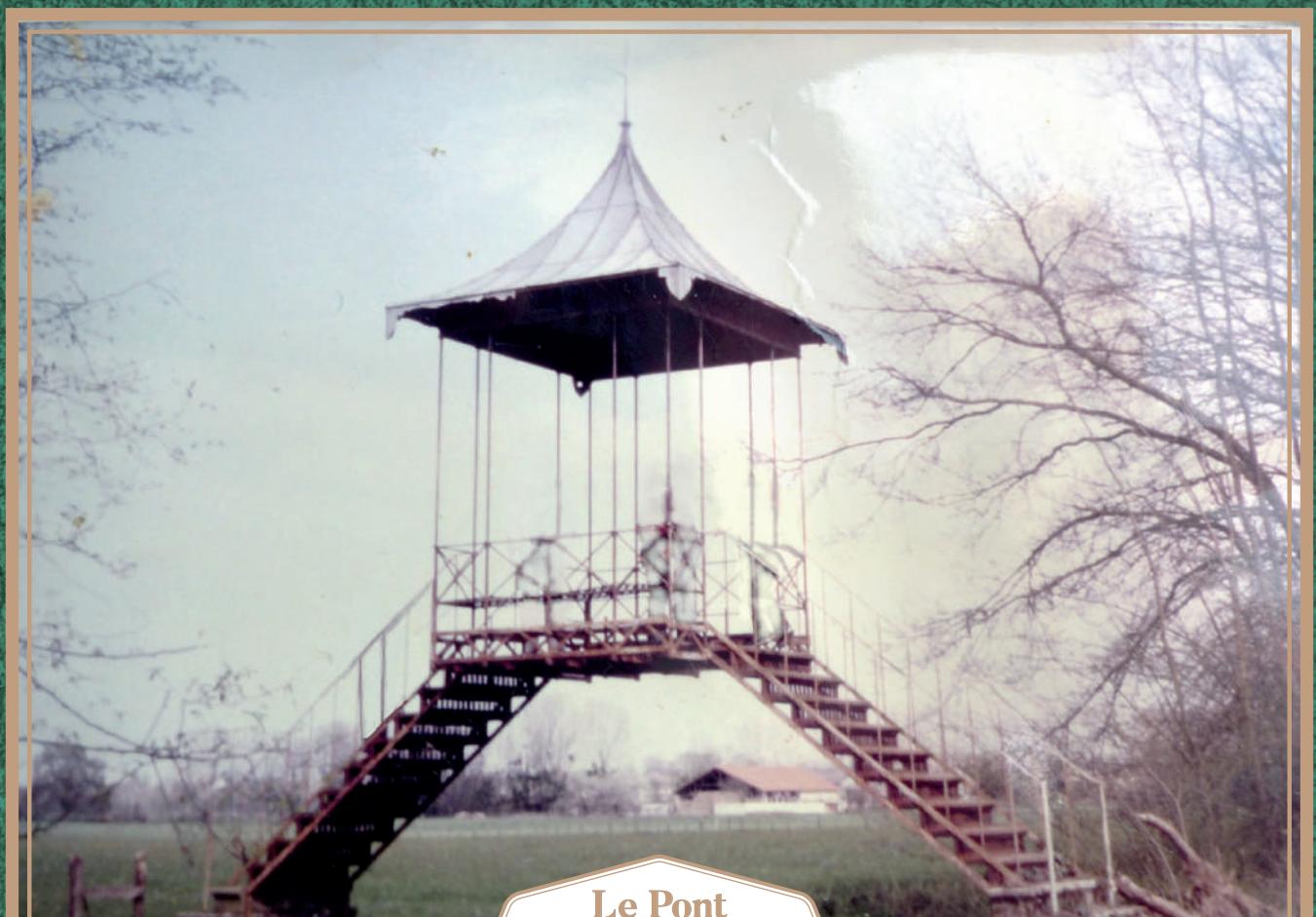
Elles doivent rester prudentes en toutes circonstances et chacun d'entre nous, notamment si nous partageons leur foyer, sommes appelés à la plus grande attention.

Lorsque vous rendez visite à des personnes fragiles à leur domicile, prenez toutes les précautions nécessaires et renforcez les gestes barrières pour leur protection. Il est également recommandé d'éviter au maximum leur contact avec les enfants, souvent « porteurs asymptomatiques ».

Lorsque vous vous rendez dans un établissement de santé ou médico-social, des consignes sont données à l'entrée de chacune des structures. L'ARS vous demande de les respecter scrupuleusement, ainsi que l'ensemble des gestes barrières, pour protéger les résidents, les patients et le personnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.





Le Pont
des Laboureurs
en 1982

Inscrit aux monuments historiques,
il se situe chemin de Champagne à Grièges, proche du parc du Château de Pont de Veyle